Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 9 ramadan 1440
14 mai 2019

N° 54

35ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Autres sociétés **2106**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **2106**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **2111**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **2115**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **2117**
Avis aux créanciers..... **2123**
Convocations
Sociétés anonymes **2124**
Autres sociétés **2143**
Divers
Avis au public..... **2143**
Rectificatifs **2144**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Autres sociétés

Création d'un groupement de développement agricole

(GDA)

- Dénomination : groupement de développement agricole «Aouled bouazza»

- Objet : développement agricole en vertu de l'article 5 nouveau du décret n°2005-978

- Zone d'Intervention : elwechwecha 2- district de belhijet - délégation Kasserine nord

- Siège social : Kasserine nord

- Décision de création : récépissé de déclaration du GDA délivré par Mr le délégué de Kasserine nord N° 897 en date de 12/11/2018

- Président du conseil d'administration : Bouazzi Bechir.

2019R01356SODB1

Constituion d'un groupement de développement agricole

Nom de groupement : «Hrayer sejnene» pour distillation

Domicile de groupement : Sejnene Bizerte

Zone de groupement : Sejnene

Sujet de groupement : protection les ressources naturelles et agricoles

- Echanger des expériences dans le domaine de l'agriculture nationale et à l'étranger.

Président de groupement : Zameli Hajer

La déclaration de M. le gouverneur au numéro 170 en date du 19 février 2019.

2019W00176SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Nomination d'un président directeur général

SOCIETE TUNISIENNE D'AGRICULTURE

SOTAVI

Société anonyme

Au capital de 5.460.000 Dinars

Siège social : Avenue de la Jeunesse Borj-Cédria Ben Arous

M.F : 12572 Y/P/M/000

R.C : B1103151997

N° d'affiliation à la CNSS : 66575-33

En vertu du procès-verbal du conseil d'administration réuni le 22 Avril 2019 et enregistré à la recette des finances de Hammam-Chatt le 25 Avril 2019 sous le n°19800776, quittance n°M016772 dont deux exemplaires ont été déposés au Registre National des Entreprises le 7 Mai 2019 sous le n°201922265, le conseil d'administration a approuvé à l'unanimité la désignation de monsieur Mongi Askri en qualité de Président Directeur Général de la Société Tunisienne d'Aviculture en remplacement de monsieur Tarek Chaouch.

Le conseil a délégué à monsieur Mongi Askri les pouvoirs prévus par le statut de la société.

2019R01323SANB2

Office National de l'Huile Export

Société anonyme

Au capital social de 750.000 Dinars

Siège social : 10 Avenue Med V - 1001 Tunis

R.C : B2410892009

M.F : 1086189/HAM000

Suivant PV de l'assemblée générale ordinaire, du 24 décembre 2018, enregistré à la recette des finances rue Ghandi, Tunis le 15/01/2019 sous le n°24035 quittance n°M005061 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis le 28/01/2019 sous le n°20193990 il a été décidé ce qui suit :

- Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31/12/2017.

- Approbation des conventions conclues conformément aux dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales.

- Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'année 2017.

- Affectation des résultats de l'exercice 2017.

- Renouvellement et nomination des administrateurs pour trois ans soit 2018-2019-2020.

- Nomination du commissaire aux comptes pour trois ans soit 2018-2019-2020.

2019R01382SANB2

Office National de l'Huile Export

Société anonyme

Au capital social de 750.000 Dinars

Siège social : 10 Avenue Med V - 1001 Tunis

Identifiant unique : 1086189H

Suivant PV du conseil d'administration du 24 décembre 2018, enregistré à la recette des finances rue Ghandi, Tunis le 6 mars 2019, sous le n°19801340 quittance n°34107 dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises le 4 avril 2019 dossier n°201916404, il a été décidé la nomination de Mr Chokri Bayoudh en qualité de Président Directeur Général de la société pour une durée de trois années soit les exercices 2018 - 2019 et 2020, dotés des pouvoirs nécessaires pour gérer et agir au nom de la société.

2019R01383SANB2

Notice d'information et annonce d'exercice du droit préférentiel de souscription en application des articles 164 et 301 du code des sociétés commerciales

Augmentation du capital social d'une société anonyme

1. Dénomination : BANQUE ZITOUNA

2. Forme : Société Anonyme

3. capital social : 120.000.000 de Dinars

4. Siège social : 02, Boulevard Qualité de la Vie, 2015, le Kram

5. Objet social :

- L'exercice de toutes opérations bancaires à savoir la réception des dépôts du public quelles qu'en soient la durée et la forme,

- L'octroi de financements,

- L'exercice à titre d'intermédiaire des opérations de change,

- la mise à la disposition de la clientèle et la gestion des moyens de paiement

Et généralement la banque peut effectuer pour son compte ou pour le compte de tiers toutes opérations financières, commerciales, industrielles, agricoles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social.

6. Durée de la société : 99 ans sauf décision de prorogation.

7. Montant de l'augmentation du capital : Le montant de l'augmentation de capital s'élève à soixante-dix millions de dinars (70 000 000 DT) à libérer en totalité en numéraire

Le conseil d'administration pourra :

- Répartir librement tout ou partie des actions non souscrites entre les actionnaires;

- Limiter l'augmentation de capital au montant des souscriptions effectivement recueillies, sous réserve que celui-ci atteigne les 3/4 au moins du montant de l'augmentation prévue.

Si l'insuffisance des souscriptions est inférieure à 5 % du montant de l'émission prévue, le conseil d'administration pourra, de plein droit, limiter l'augmentation au montant des souscriptions effectivement recueillies.

8. Dépôt provisoire : Un exemplaire du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire daté du 30 avril 2019, ainsi que celui du conseil d'administration déposés au registre national des entreprises de Tunis (1), en date du 10 mai 2019 sous le n°AC01712019.

9. Nombre des actions et valeur nominale de l'action : L'opération se fera par l'émission de 70 000 000 actions ordinaires nouvelles au prix nominal (1 DT par action) à libérer entièrement lors de la souscription.

10. Etablissement domiciliaire : Les fonds provenant de la souscription seront déposés auprès de la Banque Zitouna - Agence du Siège - sise au 02, Boulevard Qualité de la Vie, 2015, le Kram, sur le compte indisponible n°25000000000001514661.

11. Apports en nature : Aucun

12. Avantages particuliers stipulés dans les statuts au profit de toute personne : Aucun.

13. Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Tout titulaire d'action(s) libérée(s) dans la limite des montants dus est admis aux assemblées générales sur justification de son identité et à condition d'être inscrit 5 jours au moins avant la date prévue, sur les registres de la société.

Chaque membre de l'assemblée à un nombre de voix légale au nombre d'actions qu'il possède et représente.

14. Stipulations statutaires relatives à la répartition du résultat : Après constitution des réserves légales, l'assemblée générale ordinaire décide de l'affectation des sommes restantes.

15. Stipulations statutaires relatives à la répartition du boni de liquidation : Après règlement du passif et des charges, le produit net de la liquidation est employé d'abord à l'amortissement complet du capital. Le surplus est réparti entre les actionnaires.

16. Délai de souscription : Les actionnaires exercent leur droit préférentiel de souscription aux nouvelles actions émises à leur valeur nominale de 1 dinar, et ce dans un délai de 15 jours à compter de la parution de la présente annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

2019R01384SANB2

Société TECHNIPLAST INDUSTRIE

SA au capital de 7.000.000 DT

Siège social : 16, rue des Entrepreneurs - La Charguia 2-2035 Ariana

Identifiant Unique : 0869009J/A/M

Suivant procès-verbal du conseil d'administration, tenu le 20/02/2019, enregistré le 3/4/2019 à la recette des finances Menzel Jemil sous le n°19700473 quittance n°M015184, il a été décidé à l'unanimité :

- Le renouvellement du mandat de M. Laurent Benoit en qualité de Président du Conseil d'Administration pour la durée de son mandat d'administrateur;

- La nomination de M. Hatem Kaffel en qualité de Directeur Général pour la durée du mandat du conseil d'administration actuel;

- Le renouvellement du mandat de M. Moncef Sellami en qualité d'Administrateur Délégué;

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 20/02/2019, enregistré le 19/4/2019 à la recette des finances Menzel Jemil sous le n°19800587 quittance n°M00018207, il a été décidé à l'unanimité des actionnaires:

- Le renouvellement du mandat des administrateurs suivants pour une période de trois ans soit: Messieurs, Laurent BENOIT, André Tavernier, Moncef Sellami, Slim Sellami, Kais Bellil et la société ONE TECH HOLDING.

- La nomination de Monsieur Slaheddine Zahaf en qualité de commissaire aux comptes pour une durée de trois ans

- L'approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2018.

Deux exemplaires de chaque procès-verbal ainsi que les états financiers et le rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice 2018 ont été déposés au centre national du registre des entreprises sous n° dossier 201920226 en date du 25/4/2019.

2019401871SANB2

Appel à la deuxième libération de la deuxième moitié de l'augmentation de capital décidée en date du 11 décembre 2018

Société «Traders Investment Managers»

Société anonyme

Capital social : 300 000 Dinars

MF : 1086217/T/A/M/000

RC : B2410692009

N° CNSS : 00285789-27

Siège social : Rue du Lac Léman, Imm Nawrez, Bloc C- Appt C21 - Les Berges du Lac - 1053 Tunis

Le conseil d'administration tenu le 29 avril 2019 a décidé d'appeler les actionnaires à verser la deuxième moitié restante de l'augmentation de capital de la société Traders Investment Managers soit cent cinquante mille dinars (150 000 DT) décidée par l'assemblée générale extraordinaire du 11 décembre 2018.

Les fonds seront versés dans le compte indisponible ouvert au nom de la société sur les livres de la banque Amen Bank- Les Berges du Lac sous le n°07 5070069340602969 36.

La période de versement est fixée du 20 Mai 2019 au 31 Mai 2019 inclus.

2019401956SANB2

Notice d'augmentation du capital en numéraire et par conversion des créances

Société "North Africa Education Holding Company"

S.A au capital de 50 000 dinars en cours d'augmentation de 393 500 dinars

Registre de commerce : B0311122017

MF : 1492211B/A/M/000

Siège social : 92 Rue Golf Arabe El Menzah 8 Ariana Tunis

Il est porté à la connaissance des actionnaires, qu'en vertu de l'assemblée générale extraordinaire de la société «North Africa Education Holding Company - SA» en date du 17 avril 2019, enregistré à la recette des finances du Tunis le 8 mai 2019, sous le n°19702782 quittance n°M003572, dont un exemplaire a été déposé au greffe du tribunal de première instance d'Ariana le 8 mai 2019 sous le n°AC03672019, il a été décidé d'augmenter le capital social de la société de 50 000 dinars à 443 500 Dinars et ce suivant les caractéristiques suivantes :

- Montant de l'augmentation globale : 393 500 DT dont une partie en numéraire pour 360 000 DT et l'autre par conversion du compte courant associée de l'actionnaire M, Ghazi Ben Othmane pour 21000 DT et Mme Ghalia Ben Othmane pour 12 500 DT

- Montant de l'augmentation en numéraire; 360 000 DT

- Nombre d'actions à souscrire en numéraire : 36 000 actions à libérer à la souscription à hauteur de 25% à la valeur nominale avec suppression des DPS des anciens actionnaires

- Délai de souscription : 15 jours avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

- Dépôt de fonds : Compte indisponible n°07114016 1340 0000 4314 ouvert sur les livres de AMEN BANK - Agence Cité Jardins.

2019401958SANB2

Augmentation du capital

Société FRUITS DE MEDITERRANEE "FRUIMED"

S.A au capital social : 3.000.000 D

Siège social : Immeuble Amen El Bouhairs, Angle de Rue du Lac Windermere et Rue du Lac Volta - Les Berges du Lac - 1053 Tunis

Matricule fiscal : 1559406B/N/M/000

Registre de commerce : B0164852018

En vertu de la décision de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 22/02/2019, enregistrée à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis le 18/3/2019, sous le n°19501632, quittance n°2132 et de la déclaration de souscription et de versement enregistrés à la recette d'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis le 6/5/2019 - n°19802730, Quittance n°3511 et la liste des souscripteurs enregistrées à la recette d'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis le 6/5/2019, n°19802728, Quittance n°3511, dont un exemplaire du dossier a été déposées au Registre National des Entreprises de Tunis le 8/5/2019, le capital social de la société a été porté de un million deux cents mille Dinars (1.200.000 DT), à trois Millions dinars (3.000.000 DT) et ce par la création de (18.000) actions nouvelles de 100 dinars chacune. L'article 7 des statuts est modifié en conséquence.

2019401961SANB2

Renouvellement de mandat d'Administrateurs

Dépôt des documents financiers

Société Générale de Boissons et des Industries Alimentaires

S.A. au capital de 44.250.000 Dinars porté à 45.550.000 Dinars

divisé en 455.500 actions de 100 Dinars chacune

Groupe S.F.B.T.

Siège social: Zone Industrielle - Ben Arous

Identifiant unique RNE : 0307017K

N° d'affiliation à la C.N.S.S. : 0008358972

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 10 avril 2019, enregistré à la recette des finances à Cherguia le 22 avril 2019 sous le n°19702373 Quittance n°M048793, l'assemblée générale ordinaire a décidé de renouveler les mandats d'Administrateurs de :

- Monsieur Mustapha Abdelmoula

- La Société de Placement et de Développement Industriel et Touristique

et ce, pour une durée devant expirer à l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2021.

Un exemplaire dudit procès-verbal, des rapports du commissaire aux comptes ainsi que des états financiers arrêtés au 31/12/2018 ont été déposés au Registre National des Entreprises de Tunis le 7/5/2019 sous le n° 201922256.

2019401964SANB2

Renouvellement de mandat du Président-Directeur Général

Société Générale de Boissons et des Industries Alimentaires

S.A. au capital de 44.250.000 Dinars porté à 45.550.000 Dinars divisé en 455.500 actions de 100 Dinars chacune

Groupe S.F.B.T.

Siège social : Zone industrielle - Ben Arous

Identifiant unique RNE : 0307017K

N° d'affiliation à la C.N.S.S. : 0008358972

En vertu du procès-verbal du Conseil d'Administration du 10 avril 2019, enregistré à la recette des finances à Charguia le 22 avril 2019 sous le n°19802375Quittance n°048798; il a été décidé de renouveler le mandat de Monsieur Mustapha Abdelmoula, en qualité de Président Directeur Général et ce, pour une durée devant expirer à l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2021.

Un exemplaire dudit procès-verbal a été déposé au Registre National des Entreprises de Tunis le 7/5/2019 sous le n°201922256.

2019401965SANB2

Augmentation de capital

Société Générale de Boissons et des Industries Alimentaires

S.A. au capital de 44.250.000 Dinars porté à 45.550.000 Dinars divisé en 455.500 actions de 100 Dinars chacune Groupe S.F.B.T.

Siège social : Zone Industrielle - Ben Arous

Identifiant unique RNE : 0307017K

N° d'affiliation à la C.N.S.S. : 0008358972

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 10 avril 2019, enregistré à la recette des finances à Charguia le 22 avril 2019 sous le n°19502374 - Quittance n°M048796, l'assemblée générale extraordinaire a décidé d'augmenter le capital de 1.300.000 Dinars par incorporation du compte de réserves spéciales d'investissement (réinvestissements au sein de l'entreprise).

Cette augmentation donne lieu à l'émission de 26 actions nouvelles gratuites pour 885 anciennes. La date du 1er janvier 2019 a été fixée pour l'entrée en jouissance des actions nouvelles.

De ce fait, l'article 6 des statuts est modifié comme suit :

«Le capital est fixé à 45.550.000 Dinars divisé en 455.500 actions de 100 Dinars chacune entièrement libérées».

Un exemplaire dudit procès-verbal et des statuts modifiés ont été déposés au Registre National des Entreprises de Tunis le 7/5/2019 sous le n°201922256.

2019401966SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Dissolution anticipée

CAHORS TUNISIE SERVICES SARL

Capital social : 60 000 DT

Regus Immeuble Carthage, rue du Lac de Constance Les Berges du Lac 1, 1053 Tunis

Identifiant unique : 1441273K

En vertu du PV de l'AGE du 17 décembre 2018 enregistré à la recette des finances, le Lac, Tunis, le 25 décembre 2018 sous le n°18509784, quittance n°M07234, dont un exemplaire a été déposé au centre national de registre des entreprises le 01.4.2019, il a été décidé la dissolution anticipée de la société CAHORS TUNISIE SERVICES SARL et la nomination de Mr Laurent GUYON liquidateur de la société.

Toutes les oppositions doivent être adressées dans un délai d'un mois à partir de la parution du présent avis au JORT à l'adresse suivante : Regus Immeuble Carthage, rue du Lac de Constance, Les Berges du Lac 1, 1053 Tunis.

2019T00799SRLB2

Renouvellement de mandat de gérance

Sté ALL IN TRAVEL TUNISIE

SARL au capital 30.000DT

RC : B0227362016

MF : 1440373j

Siége social : 74 Avenue Habib Bourguiba 2040 Radés

Suivant procès-verbal du samedi 13 avril l'an deux mille dix neuf enregistre à la recette des finances Radés le 24-4-2019 sou le n°02035388 Quittance n°19700959 dont deux exemplaires ont été déposés au registre national des entreprises le 7/5/2019 sous le n°201922267. Suite à l'agrément du renouvellement de gérance Les Associés décident de garder l'article 15 des statuts comme il est donner quitus à la gérante Madame Hedfi Mouna et à Monsieur Aymen Ben Abbes le cogérant avec les mêmes pouvoirs de gérant.

2019R01328SRLB2

Nomination de commissaire aux comptes

«Société ETTAAMIR Du Bois et FERS SARL»

Rue Nahassine Kairouan 3140 SARL

Code T.V.A : 022403L/A/M

RC : B1125591997

Suivant procès-verbal en date du 18/02/2019, enregistré à la recette des finances El Khawarizmi à Kairouan le 5/3/2019 suivant quittance M021531, et dont deux exemplaires ont été déposés au

greffe du tribunal de première instance de Kairouan en date de 7/3/2019 sous le numéro 201911744 il a été décidé de nommer la société AUDIT ET STRATEGIE représentée par sont gérant Tarek Seddik comme commissaire aux comptes de la société pour les années 2018, 2019 et 2020.

2019R01330SRLB2

Mise à jour des statuts de la société

Société PLASTIK NORD AFRIQUE S.A.R.L

Société à responsabilité limitée

Au capital de 18.895.600 DT

Siège social : Z.I N°4- 1152 Hammam Zriba Zaghouan

MF : 1158767V

RC : B24122762010

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 7 mars 2019, enregistré à la recette des finances de Zaghouan, le 14 Mars 2019 sous le n°19700979 Quittance n°20750, les associés ont approuvé la mise à jour des statuts tels qu'ils leur ont été présentés.

Un exemplaire dudit P.V, des statuts mis à jour et enregistrés à la recette des finances de Zaghouan, le 14 Mars 2019 sous le n°19700978 Quittance n°20749, ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Zaghouan le 8 avril 2019 sous le numéro D2419032010.

2019R01379SRLB2

Mise à jour des statuts

Société RESTAURANT LA DAURADE

MF : 29149X/A/M/000

M.CNSS : 00165361-73

S.S : Al Ahmadiya 4 APPT n°2

Rue George Gorse la Corniche 4000 Sousse

En vertu d'un PV de l'assemblée générale extraordinaire de la société Restaurant la Daurade en date du 15 Avril 2019 enregistré à la recette des finances rue Victor Hugo sous le n°19801103 le 26 avril 2019 il a été décidé à l'unanimité des associés de mettre les statuts de ladite société à jour conformément aux dispositions de la loi n°93-2000 du 3 novembre 2000 Portant promulgation du code des sociétés commerciales.

2019S00632SRLB2

Cession de parts sociales

Révocation d'un gérant

Désignation d'un nouveau gérant

Société de concentré sélectionné S.A.R.L

Au capital social de 15000 dinars et dont le siège social de Sidi Bouzid

Suivant P.V enregistré à Sidi Bouzid le 4/5/1984 n°8 case 59 n°379 par lequel Mr Midani Nciri est désigné comme nouveau gérant après la révocation de Mr Chrif Ben Sifi. - Suivant acte de cession enregistré à Sidi Bouzid le 10/5/1984 n°13 case 100 n°420 Mr Abdelmajid Nciri cède à Mr Med Sgaier Aouled Hamed 75 parts qu'il détient dans le capital social de la sus-dite société.

- Suivant acte de cession des parts sociales enregistré à Sidi Bouzid le 26/12/1988 n°94 case 1248 n°2125 Mr Med Sgaier Aouled Hamed cède 25 parts sociales à Mme Mbarka Chouaibia.

- Suivant acte de cession des parts sociales enregistré le 26/1211988 n°94 case 1249 n°2127 Mr Med Sgaier Aouled Hamed cède 100 parts sociales à Mr Slahedine Chouaibi.

- Suivant P.V enregistré à Sidi Bouzid le 25/01/1989 n°6 case 87 n°89 par lequel Mr Slahedine Chouaibi est désigné le nouveau gérant.

- Suivant P.V enregistré à Sidi Bouzid le 23/11/1995 n°11 case 96 n°1995 par lequel l'article 13 des statuts de la société est modifié dont le nouveau gérant peut être désigner autre que les participants de la société.

- Suivant P.V enregistré à Sidi Bouzid le 16/12/1995 n°36 case 265 n°2153 par lequel Mr Med Larbi Chouaibi est désigné le nouveau gérant.

- Suivant P.V enregistré à Sidi Bouzid le 10/01/1997 n°19 case 138 n°59 par lequel Mr Slahedine Chouaibi est désigné le nouveau gérant.

- Suivant acte de cession des parts sociales enregistré à Sidi Bouzid le 02/11/1998 reçu n°M021981 les héritiers de Mbarka Chouaibia (Fajra, Slahedine, Mohedine, Badredine et Med Moncef) cèdent la totalité de leurs parts sociales (25 parts) à Mr Med Larbi Chouaibi.

- Suivant acte de ratification enregistré à Sidi Bouzid le 02/11/1988 reçu n°M021884 Mr Slahedine Chouaibi Ratifi la vente des parts sociales de la part des héritiers de Mbarka Chouaibi à Mr Med Larbi Chouaibi.

- Suivant P.V enregistré à Sidi Bouzid le 5/10/2002 reçu n°M034184 par lequel Mme Leila Chouaibi est révoquée et la désignation de Mr Slahedine Chouaibi le nouveau gérant.

2019Y00038SRLB2

Approbation de la cession des parts sociales

Société d'Entreprise et Travaux Immobilière Moderne "SETIM"

Sarl

Capital social de 10.000 DT

Siège social : 14, Avenue Ibn Khaldoun - 2080 - Ariana

MF : 0984440 R A M 000

RC : B 2467802006

CNSS : 239999-21

En vertu du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire enregistré à la recette des finances en date de 17 avril 2019 sous le numéro

19701664, quittance numéro M054137 dont deux exemplaires du PV ont été déposés au centre national du registre des entreprises le 6 mai 2019 sous le numéro 201921926 il a été approuvé ce qui suit :

- Approbation de la cession des parts sociales.

2019401968SRLB2

Approbation de la cession de parts sociales

Société d'Aménagement et Réalisation Immobilière «SARL»

Sarl

Capital social de 100.000 DT

Siège social : 14, Avenue Ibn Khaldoun - 2080 - Ariana

MF : 0719438 TA M 000

RC : B197281999

CNSS : 00232831-31

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire enregistré à la recette des finances en date de 17 avril 2019 sous le numéro 19701663, quittance numéro M054135 dont deux exemplaires du PV ont été déposés au centre national du registre des entreprises le 6 mai 2019 sous le numéro 201921932 il a été approuvé ce qui suit :

- Approbation de la cession des parts sociales.

2019401969SRLB2

AUTRES SOCIETES

LIBYAN WINGS

Aéroport Tunis - Carthage International

Identifiant unique : 1326547X

Suivant décision de la Direction Générale de la société LIBYAN WINGS du 1er février 2019 enregistré à la recette des finances La Charguia, Tunis, le 15 février 2019 sous le n°19700885, quittance n° M018977, dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises le 13 mars 2019 dossier n°201912634, il a été décidé de mettre fin aux fonctions de Mr Badiali Edgardo en sa qualité de représentant régional de la société LIBYAN WINGS en Tunisie et ce à compter du 1er février 2019.

2019T00804SODB2

Nomination du commissaire aux comptes - Mandat 2016 - 2018

Instance Nationale de Lutte Contre la Corruption (INLUCC)

En application des dispositions du décret-loi n°2011-120 du 14 novembre 2011, relatif à la lutte contre la corruption, et en vertu de la Convention de commissariat aux comptes, enregistrée à la recette des Finances Rue de Paradis Ariana, le 5 octobre 2016 sous le n°1670820, Quittance n°109430, l'Instance Nationale de lutte Contre la Corruption (INLUCC) a désigné la société IMAC, Cabinet d'audit et d'expertise comptable, représentée par son gérant Mr Khaled Thabet en qualité de commissaire aux comptes de l'Instance pour un mandat de 3 années couvrant les exercices 2016, 2017 et 2018.

2019R01353SODB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Rue Jazzira, le 23/4/2019 numéro de reçu M030211, n° d'enregistrement 19200937 ; Hassib M'hiri résident à 01 rue El Marr, a cédé à Mohamed Ali Boughdiri résident 03 bis impasse Boukhris Tunis; la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en tant que vente en gros de produits alimentaires, sis au n°143 Rue El Marr Bab Mnara Tunis.

Toutes les oppositions devront parvenir au cabinet de Maître Saidi Yasser 22 rue de Marseille Tunis: dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié aux journaux Echourouk et le quotidien du 8/5/2019.

2019T00798FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Bab Souika Tunis le 19/04/2019 sous le n° M034722 reçu 19201099 Mr Salah Ben Sassi Ben Yahya pour son compte et pour le compte des germain monsieur Taher et Arbi et Sahbi et Khemais et Latifa et Jamila et Hayet et Moncef Ben Yahya avec procuration demeurant 40 rue Tarafa Ibn Al Abd Mourouge 5 Ben Arous a vendu à Mr Lasaad Ben Abdel Majid Bou Shila demeurant 5 avenue 7 novembre Boumhal Ben Arous la totalité du fonds de commerce consistant en un local exploité comme restaurant sis au 10 rue brique Tunis.

Toute opposition doit être signifiée chez l'acheteur Vendeur Lasaad Ben Abdel Majid Bou Shila demeurant 40 rue Tarafa Ibn Al Abd Mourouge 5 Ben Arous dans un délai de vingt jours à compter de la parution du présent avis au journal officiel.

Un avis similaire été inséré au quotidien Essabah du 30/4/2019 page n°13.

2019T00800FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat daté du 24/4/2019, enregistré à la recette des finances de Mornaguia le 26/4/2019 sous n°19200762 quittance M028319, Mme Hanene Wniche titulaire de la CIN n°04544569 a vendu à M. Moktar Aouini titulaire de la CIN n°09162052 la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments matériels et moraux, sis rue de mosquée Mornaguia a usage de vente de vêtements.

Les oppositions se font 20 jours après publication au JORT chez l'acheteur sis à Rue Arbi cité Tayeb Mhiri Mornaguia Manouba.

Cet acte a été publié dans les journaux quotidien «Echourouk» et Le Quotidien en date de 4/5/2019.

2019T00806FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente d'un fonds de commerce daté du 19/4/2019 et enregistré à la recette des finances rue Aljazira quittance M029534 enregistrement n°19200909, Mr Chaouki Tborbi demeurant à 21 rue Kottab Elwazir Tunis a vendu la totalité du fonds de commerce exploité pour tout commerce sis 1 rue Torbet Elbey Tunis à Mr Mohamed Hidri demeurant 81 Taksim Ben Krid Ezzawia 2 Mornag.

Les oppositions seront reçues auprès du vendeur M Chaouki Tborbi dans le local du fonds de commerce situé à 1 rue Torbet Elbey Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée aux journaux Echourouk du 10/5/2019 et la presse du 11/5/2019.

2019R01380FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé du 13/7/2017 rédigé par Maître Mohamed Maalej avocat, enregistré le 02/5/2019, n° d'enregistrement 19200842, Mme Salwa Mabrouk a vendu à Mme Manel Besbes tout le fonds de commerce sis à Av. Hédi Chaker Sakiet zit Sfax avec tous ses éléments matériels et incorporels exploité pour la vente des volailles et des œufs.

Toutes oppositions seront reçues, dans le délai légal à la demeure de la vendeuse Av. Abou Kacem Chebbi n 16 Sakiet zit Sfax.

Une annonce de cette vente a été publiée au journal Assabah du 7/5/2019.

2019X00692FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Sfax le 3/5/2019 sous le n°19201434 quittance n°M065441 Mr Hamed Loumi CIN n°01315015 sis à la route Gremda km 2 Sfax a vendu à Mme Elhem Guermazi CIN n°05253ê49 le fonds de commerce sis au complexe elarwika rez-de-chaussée n°130 Sfax avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toutes les oppositions doivent parvenir entre les mains de l'acheteur Mm Elhem Guermazi au local du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cet extrait au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet extrait est paru au journal Alchourouk du mercredi 8/5/2019.

2019X00695FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé, en date le 16/4/2019, enregistré à la recette des finances rue Aboul Kacem Chebbi Sfax, sous n°19201416 et la quittance n°M064107, le 02/5/2019.

Mr Abdel Karim Ben Alhedi Abd Mouleh a vendu la totalité de son fonds de commerce dont l'objet est commerce des chaussures, au local sis rue Habib Maazoun n°1 Sfax, à La Société MROUA pour vente des chaussures et des vêtements. Toutes oppositions seront comptées chez l'acheteur, au local sis rue Habib Maazoun n°1 Sfax.

Cette annonce est publiée aux journaux "Achourouk" et "le Quotidien" le 8/5/2019.

2019X00696FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte s.s.p en date du 7/3/2019, enregistré à la recette des finances Rue 9 avril La Marsa le 10/4/2019 sous le n°19202056, quittance n°M057708; la Sté BENETON COMMERCIALE TUNISIE, RC auprès du TPI Sousse n°B09503520055, MF n° 937563N, sise à route de Sousse Oued Hamdoun Sahline, vend et cède à la Sté CITY WATCH, RC auprès du TPI Sousse n°B0925832011, MF : n° 1184509B, sise au BD 14 janvier centre commercial Slim Centre Sousse, la totalité du fonds de commerce destiné à la vente d'articles d'habillements et accessoires situé à la galerie marchande Carrefour «les jardins de la Soukra» route de la Marsa Tunis avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être formulées au domicile de l'acquéreur ci-dessus dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Un extrait de cet avis a été publié au journal La Presse le 8/5/2019.

2019A00207FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date 02/3/2019 enregistrée à la recette des finances de Jendouba.

Le 6/3/2019 sous n° d'enregistrements 19201568 quittance n°M039298, Monsieur Karim Houssein Bn Ali Bn Brahim Abidi titulaire de la CIN n°07783595 Délivrée le 5/8/2015 a vendu à Madame Sarra Ben Ayed Ben Younes Mahjoubi titulaire de la CIN n°07940709 délivrée le 12/10/2009 demeurant à 83 cité Ennour 2 Jendouba.

Tout le fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels destiné à l'activité «Culture physique et loisirs» au local sis au rue El Farabi jendouba.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur Madame Sarra Ben Ayed Ben Younes Mahjoubi à l'endroit du fonds de commerce dans les délais légaux de 20 jours à partir de la date de la publication de cet acte au journal officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au journal «Echourouk» le 9/5/2019.

2019C00057FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date 29/4/2019, enregistré à la recette des finances de Bardo le 3/5/2019 sous le n°19201726 quittance n°M051476 Monsieur Noureddahr Ben Hammadi Tlili titulaire de la carte d'identité nationale n°00136906 en tant qu'agent pour son fils Karim Tlili titulaire de la carte d'identité nationale n°05479512 a vendu à Mr Mohamed Taher Gharbi titulaire de la carte d'identité nationale n°00358389, la totalité du fonds de commerce destiné à l'activité du café «salon de thé» nommé "ARABESQ" sis 47 et 47 répété avenue 20 mars 2000 Bardo.

Toutes les oppositions sont reçues entre les mains de l'avocat Jamai Jameleddine à son adresse Avenue 2 mai 1966 Médenine immeuble Boussaid 2 étage bureau n°6, et ce dans un délai de 20 jours à compter de la publication de présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié le 4/5/2019 au journal Echourouk.

2019M00221FCCC2

Donation de fonds de commerce

Par acte de donation établit par M. Ali Ben Mansour et Saad Sagar notaires auprès du tribunal de 1ère instance de Tataouine.

Madame, Douiri Zohra titulaire de CIN n°03490662 a cédé par donation à sa fille Fatma Eljani titulaire de la CIN n°06533521 le fonds de commerce pâtissier situé à rue Farhat Hached n°31 Tataouine avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toutes les oppositions se feront entre les mains de madame Fatma Eljani au même local indiqué.

2019M00222FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé daté le 17/4/2019, enregistré à Hammamet le 24/4/2019 sous n° 19201945 reçu n°M063021, Monsieur Hazim Zarrouk ayant comme matricule fiscal n°1360568/Y et le registre de commerce n°A07152072014, a vendu à madame Ghada Hichri le fonds de commerce exploité en tant que café; sis à avenue Dag Humer chould Hammamet.

Les oppositions doivent être adressées au cabinet du maître Trabelsi Hayet sis à avenue Habib Bourguiba immeuble Mehrez Attia Hammamet dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Une annonce a été publiée au journal Echorouk dans son numéro du 6/5/2019.

2019N00392FCCC2

Donation de parts d'un fonds de commerce

Suivant un acte de donation en date du 27/02/2019 et enregistré à la recette des finances de Béja le 23/4/2019 sous quittance n°M027334 Mr Chabib Ben Bechir Ben Youssef demeurant à 19 cité Erryadh, Béja, Mme Ikbal Bent Bechir Ben Youssef demeurante à rue Abou Taïeb Moutanabi, cité Erryadh, Béja en son nom et celui de son frère Mr Noureddine Ben Béchir Ben Youssef selon la procuration légalisée de signature dans l'ambassade de Tunisie à Washington le 3/12/2018 enregistrée le 4 janvier 2019 font donation de la totalité de leurs parts dans le fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels situé à 12 avenue de la république, Béja, exploité dans une activité commerciale, à monsieur Wassel Ben Elbechir Ben Youssef demeurant à 04 rue Ali Belhouane, Béja. Toute opposition sera tenue à l'adresse du fonds de commerce dans les délais légaux. Cet avis a été publié au journal le quotidien du 10/5/2019.

2019J00061FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente privé en date du 17/4/2019 signatures légalisées devant la municipalité de Medjez El Beb Béja en 22/4/2019 et enregistré à la recette des finances de Medjez El Beb Béja en date 02/5/2019 n° de quittance M024451 n° d'enregistrement 19200937 vente et cession de fonds de commerce appartenant à Monsieur Slim Matoussi à Monsieur Atef Balili consacré à la vente et copier des disques laser situé à rue de hadèdin 9070 Medjez El Beb Béja pour tous ses éléments matériels et morales.

Toutes éventuelles oppositions doivent se faire entre les mains du l'acquéreur Monsieur Atef Balili à elhari Medjez El Beb Béja dans un

délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne sous peine de forclusion

Cet avis a été publié aux journaux Al Chourouk et le Quotidien, à la date du 9/5/2019.

2019J00062FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP en date de 3/6/2019, enregistré à la recette des finances de Menzel Bourguiba le 6/5/2019 sous le n°05640040 Quittance n°M036155.

Monsieur Hafedh Ben Ahmed Neffati titulaire de la CIN n°01564049 demeurant à 65 Avenue 15 octobre Menzel Bourguiba a vendu à Monsieur Adel Ben Abdelhamid Bejaoui titulaire de la CIN n°05640040 demeurant à la Rue la Liberté Tinja la totalité du fonds de commerce sise à l'Avenue Habib Bourguiba Tinja toutes activités commerciales.

Toutes les oppositions seront acceptées à l'adresse indiquée ci-dessus dans les délais légaux.

Cette annonce a été publiée aux journaux le Quotidien et Chourouk le 9/5/2019.

2019W00177FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé datant du 30/4/2019 et enregistré à la recette des finances de Monastir, Monsieur Zouhaier Ghozouani demeurant à Monastir a cédé à Monsieur Bouzid Jaziri demeurant à Monastir la totalité du fonds de commerce sis à 48 et 49 Résidence Bab le Kram Monastir désigné à l'activité de cafétéria.

Les oppositions auront lieu au cabinet Maître Noureddine Allègue sis à l'immeuble le pacha 2ème étage n°2.

2019P00235FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Rue Ghandi Tunis le 18/4/2019 quittance n°46763 enregistrement n°19201789 L'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie, S.A, représentée par son D.G.A, Identifiant unique 002707 P, a vendu à La Société MBK S.A.R.L représentée par son gérant, R.C B016013 2006, M.F 0979933A, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité au local commercial n°7 rue Ghandi et 34 rue Hédi Nouira. Les oppositions doivent être faite au cabinet de Maître Melliti Emna, Avocate à la cour de cassation sis au 18, Rue Ressas El Menzah 1 Tunis dans les vingt jours qui suivent la date de l'insertion de cet avis au JORT, sous peine de forclusion. Cet avis a été publié aux quotidiens Essahfa et La Presse le 4/5/2019.

2019401943FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé à la date de 7/3/2019, enregistré à la recette des finances de Sidi Hssine le 13/3/2019, quittance n°M026929, n° d'enregistrement 9200807, Mme. Yahmedi Rania, sis à 28 rue n° 4340 Zahrouni Tunis a vendu à Mme Brichni Zina, sis à n°04 rue elyamema Khaznadar, la totalité du fonds de commerce exploité pour le commerce- salle des fêtes, situé au n°32 bis rue 4683 Zahrouni - Tunis. Les oppositions seront adressées chez Mme. Yahmedi Rania, ayant son adresse au n°28 rue n° 4340 Zahrouni Tunis - Tunis. Et ce au cours des 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cette annonce est publiée à Echourouk le 9/5/2019.

2019401946FCCC2

Cession de fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé légalisé le 6/5/2019 enregistré à la recette des finances Radés sous n°19201103 quittance M039700 Mr Mohamed Lihiouel a cédé le fonds de commerce station de lavage Sis au 148 Av. Habib. Bourguiba Radés à Mr Mohamed Adel Touati les oppositions sont acceptées à l'adresse de l'avocate Rakia Mlik au 11 Av. Habibi Thameur 4ème étage app6.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk le 11/5/2019.

2019401963FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat d'exploitation signé en date du 30 avril 2019 et 6 mai 2019, enregistré à la recette des finances de Bir Kassâa le 8/5/2019 sous le n°19300428, La Société Tunisienne des Marchés de Gros «SOTUMAG» a confié à la Société Al Baraka de fruits et légumes le fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels constitué par l'emplacement n°436 sis au pavillon 4 au marché d'intérêt national de Bir Kassâa Ben Arous exploité pour la vente en gros de fruits et légumes.

Cette location est conclue pour une durée d'une année à compter du 01/5/2019 au 30/4/2020 renouvelable par tacite reconduction.

2019R01361FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé signé le 15 avril 2019 enregistré à la recette des finances rue Habib Bourguiba Sfax le 24/4/2019 quittance n°M038734 enregistrement n°19301651. Mr Zied Jalouli CIN 08796741 a donné en location gérance son fonds de commerce exercé dans le local situé rue Salah Eddine Ayoubi route el Matar Km 0.5

Sfax exploité en tant que café CAPRI à Mr Amin Ben Salah CIN 08821131 pour la période du 1/4/2019 au 31/3/2021

Cette annonce a été publiée au journal Alchourouk du 5/5/2019 et au journal Le Quotidien du 5/5/2019.

2019X00688FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Selon acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Sbeïtla en date du 13/3/2019 reçu n° MO14736. La société de loisirs suffeitula MF : 0917071/L/A/M/000 inscrit au R.C : B134177200 représenté par le gérant Hassen Touati a loué l'ensemble de fonds de commerce du complexe touristique (rez-de-chaussée seulement) sis à Avenue 14 Janvier Sbeïtla à madame Sawsan Elguesmi épouse Moulahi C.I.N 09066871 délivrée à Tunis le 24/8/2013.

2019K00056FCCC3

Location d'un fonds de commerce

MF : 16219002

En vertu d'un acte sous seing privé daté du 22/4/2019 enregistré à la recette des finances de Hammamet en date du 23/4/2019 quittance n° M061425 enregistrement n° 19301902 Mr Ahmed Ben Mohamed Gannar a loué à Mr Slim Khalfallah le Fonds de commerce sis à l'avenue Habib Bourguiba Hammamet dont l'activité est prêt-à-porter.

Les oppositions se font entre les mains de maître Faouzi Aribi sis à Hédi Chaker immb zguir 3ème étage Nabeul dans le délai de 20 jours à partir de la date de l'insertion de cette annonce du jort.

2019N00393FCCC3

«Société SYRINE DE SERVICES»

MF : 1100143 EAM

Suivant contrat de loyer de fonds de commerce en date du 11 août 2017, enregistré à la recette des finances El Khawarizmi à Kairouan le 3 mai 2019 sous le n°19302087, la société a loué son fonds de commerce à Mr Mohamed Ben Sadok Ben Boujemaa Herech titulaire de la CIN n°07730957 à partir du 01 août 2017 pour une année renouvelable.

2019H00107FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution de l'association «Progetto Mlal-section Tunisie»

Nom de l'association : Progetto Mlal-Section Tunisie

Objectifs :

- Contribuer à la lutte contre la pauvreté et définir une stratégie de développement durable.

- Participer à la mise en œuvre de programmes de coopération entre l'Agence italienne de coopération et de développement avec les autorités tunisiennes et les acteurs de la société civile.

Adresse Provisoire : 11 rue Al Abhari cité la Marsa 2070- Tunis.

Représentant officiel de l'Association : Mr Lorato Alessandro

Membre de la section : Mme Drapeau Fadanka.

2019T00779APSF1

Constitution d'une association

Nom : L'impact durable des jeunes

Adresse : Lotissement El Khalil 8100 Jendouba.

Objectifs :

- Développer des compétences de leadership pour les jeunes.

- Soutenir la participation des jeunes à la vie associative.

Membres :

Président : Wajdi Hasni

Trésorier : Aymen Bouazizi

Secrétaire général : Moussa Krissane

Vice président : Atef Bouawina.

2019R01324APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Planet sport pour tous

Adresse de l'association : avenue 14 Janvier Rafraf

Objectif : encourager les jeunes à utiliser diverses activités sportives.

Membres :

Président : Sami Ben Othman

Secrétaire général : Bilel Nasib

Trésorière : Leila Barka.

2019R01350APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : margoum culturel et les arts mezzouna,

Thème : culturel et artistique.

Les objectifs :

- Contribuer à la sensibilisation et prise de conscience individuelle et collective et permettre aux jeunes d'exprimer leurs désirs.

- Contribuer à reconnaître le monde extérieur affiner les talents et développer les connaissances chez les jeunes.

- Contribuer à soutenir les créateurs et à instaurer une culture alternative.

Siège : 24, cité de la poste mezzouna 9150.

Procès-verbal de constat : N° 2943 le 10/01/2019

Président : Hamda Trabelsi.

2019X00672APSF1

Syndicat des Copropriétaires de La Résidence "WISSEM" Sfax

Suivant le PV de l'assemblée générale extraordinaire des copropriétaires de la résidence "wissem" du 14/12/2018 et enregistré à la recette des finances route de Tunis Sfax en date de 8/5/2019 sous le n° 19801479 quittance n°M054836 et suite à l'accord de la municipalité de Sfax en date 01/5/2019 sous le n°18, il a été décidé la constitution du comité du syndic de copropriétaire de la résidence élu des membres suivants :

Monsieur Moncef Khcherem : président

Monsieur Khaled Larguech : secrétaire général

Madame Ikram Koubaa : trésorière.

2019X00694APSF1

Constitution d'une association

ASSOCIATION PHARE SPORTIF DE GABES

Nom : PHARE SPORTIF DE GABES "PSG"

Objectif : Sportif

Adresse : 23 C - Cité ALONS - Gabès 6001

Comité directeur :

Président : Jaemi Walid

Vice président : Bali Mohamed

Secrétaire général : Ben Othman Slaheddine

Trésorier : Ratel Fayçal.

2019Z00110APSF1

Avis

Nom de l'association sportive : association sportive de la Clinique de Médecine Dentaire de Monastir

Lieu de l'association sportive : dans la Clinique Dentaire de Monastir

Classification : sport et travail

Activité : foot Ball

Numéro et date du visa : MONAS/2019/6.

2019P00232APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association Al Baraka Al Rawadhi

Titre : Rawadhi Boumerdes Mahdia

Objectif : Aider les groupes vulnérables et nécessiteux

Objet : Association Charitable

Quittance : 37276

Président : Nizar Salah

Secrétaire général : Sofien Massaoud

Trésorier : Hamdi El-Hajj Mabrouk

Vice-Président : Samir Hsan.

2019I00085APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association «Défi pour le sport» Tozeur

Lieu d'association : Salle de Sport «Oxygène» Tozeur

Président : Mlik Nizar

Les membres : Hammadi Kamel- - Chebbi Wassim - Chebbi Chedi - Kilani Safa - Touhami Roudayna

- Ghrighri Rahma - Kilani Achref.

Les objectifs :

- Diffuser le sport dans la région - Attirer et encadrer les émergeants.

Préparation d'une élite sportive pour représenter le pays dans différentes compétitions.

- Inculquer les principes de l'esprit sportif et de la culture olympique.

Traiter avec toutes les universités et les associations sportives aux niveaux régional, national et international

Les spécialités : kyokushinkai karaté.

2019100037APSF1

Constitution d'un syndic de copropriétés

Suivant PV de l'assemblée générale constitutive du syndic qui s'est déroulée le 9/02/2019 à 10 h, et enregistrée à la recette des finances du Lac - Tunis, en date du 1er avril 2019, le numéro de quittance est : MO35459, le numéro de l'enregistrement est le : 19802248.

A été décidé la constitution du syndic de copropriété comme suit :

Syndic de la résidence "JINENE DU LAC"

Avenue du Yen

Les Berges du Lac 2

- Présidente : Madame Neila Besrour

- Trésorier : Monsieur Souheil Bahri

- Secrétaire générale : Madame Sélima Kammoun.

2019401948APSF1

Homologation de résolutions

Syndicat des Copropriétaires Centre commercial Marina Yasmine Hammamet

Suite à la réunion de l'assemblée générale constitutive du 24/4/2019, PV enregistré à la recette des finances de Hammamet le 02/5/2019 Quittance n°M068821. Il a été élu le bureau du Syndicat des Copropriétaires Centre Commercial Marina Yasmine Hammamet.

Composé comme suit :

Président : Mzoughi Imed,

Trésorier : Mohamed Ali Béji

Membres : Foued Baganni, Mohamed Gabsi et Faycel Kerkeni.

2019R01329APSF2

Syndic Nour El Bouhaira - Immeuble Nour El Bouhaira

Rue du Lac Turkana Les Berges du Lac Tunis

Par procès-verbal, enregistré à la recette des finances les Berges du lac le 2 Mai 2019 sous le n°19703153, quittance n°M052476. L'assemblée générale du syndic Nour El Bouhaira réunie le 22 avril 2019 a décidé de renouveler le bureau du syndic comme suit :

Madame Saloua Triki : Présidente

Monsieur Rachid Tmar : secrétaire général

Monsieur Moncef Zghal : Trésorier.

2019401959APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Partie saisissante : Mr Majed Ben Mohamed Salah Ben Abid domicilié bureau de son avocat Maître Rachid Mbarek 11 Rue d'Alger Tunis 1000.

Partie saisie : Mme Fadhila Slaymi C.I.N n°03684449 délivrée le 28/5/2009 élisant domicile au bureau de son avocate Halima Tijeni 67 Avenue Habib Bourguiba Appartement Farah 1er étage Bureau n°16 Ariana.

Avocat poursuivant : Maître Rachid Mbarek 11 Rue d'Alger, Tunis 1000.

La propriété objet de saisie : Des parts indivises de la propriété objet du titre Foncier 54722 Tunis soit 495 indivis sur lequel est édifié un immeuble composé d'un rez-de-chaussée et trois autres étages, située à Raoued, Rue El Houdoue, grevée d'une hypothèque volontaire au profit de la Banque Tuniso - Kouatienne d'une somme de (40.000, D 000).

Visite du terrain : Toute personne peut visiter le terrain objet de saisie immobilière de 9h à 18h et peut prendre communication du cahier des charges au greffe du tribunal ou à l'étude de l'avocat poursuivant 11 Rue d'Alger, Tunis 1000, en laquelle une copie restera déposée, pour les étrangers l'autorisation du gouverneur est obligatoire et les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et ne peuvent y prendre part que les personnes ayant consigné au moins les tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations, ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.

Et il s'agit d'une parcelle de terrain nu d'une contenance de 495 m².

Prix de la propriété à adjuger : Est Fixée par Quatre cent treize mille dinars (413.000,000) après rabaissement de quarante pour cent 40% de la mise à prix initiale à ajouter les taxes et les frais de la procédure de saisie immobilière soit mille sept cent soixante neuf dinars sept quatre vingt millimes (1.769.780).

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le 10 juin 2019 à la chambre des saisies immobilières du tribunal de 1ère instance de l'Ariana à 9h du matin, toute personne peut visiter l'immeuble saisie et prendre connaissance du cahier des charges au greffe du tribunal ou à l'étude de l'avocat poursuivant.

Communication du cahier des charges : Toute personne peut prendre communication du cahier des charges au greffe du tribunal ou à l'étude de l'avocat poursuivant.

2019T00805VEPA1

Vente aux enchères publiques

Maître Faeza Touati

Avocate

52 bis Rue Pierre de Coubertin

Tel/fax : 71256360

Matricule Fiscal : 0969469 R/P/000

Poursuivant : Banque de l'habitat SA inscrite au registre de commerce sous le n°B138811996. Matricule fiscal 24588 W/P/M/000.

Ayant son siège social au 21 Avenue Khaereddine Pacha Le Belvédère Tunis.

Parties saisies : 1/ Rafik Ben Youssef Talbi CIN 00461219 demeurant Résidence Ahmadi Bloc B Appart 3 - 1 Boumhel El Bassatine

2/ Akila Hizaoui CIN 77606602 demeurant Résidence Ahmadi Bloc B Appart 3 - 1 Boumhel El Bassatin

Avocat poursuivant : Maître Faeza Touati domiciliée au 52 bis Rue Pierre de Coubertin.

Désignation du bien à vendre : L'appartement sis à la Résidence Ahmadi Bloc B Appart 3-1 Boumhel El Bassatin objet du titre foncier n°23099 Ben Arous d'une superficie de 101 m², composé d'un salon et salle à manger un couloir, 3 chambres à coucher, une salle de bain. L'appartement est équipé de l'eau potable, de l'électricité, de gaz de ville et du chauffage central.

Mise à prix : cent cinquante et un mille et cinq cent dinars, outre les frais qui seront fixés par le tribunal

Date et lieu de la vente : jeudi 13/6/2019 à partir de 9 h devant la chambre des criées auprès du tribunal de Ben Arous.

L'immeuble peut être visité tous les jours. La participation aux enchères se fait par l'intermédiaire d'un avocat après consignation du 1/3 du prix ou sur présentation d'un chèque certifié.

2019T00808VEPA1

Vente aux enchères publiques en folle enchère

Partie poursuivante en folle enchère : Banque Nationale Agricole, SA représentée par son P.D.G, Rue Hédi Nouira, R.C : B142431996 Tunis.

Partie saisie : Hatem Ben Mahmoud Ben Hamouda Hattab, C.I.N n° 05123455, demeurant à la rue Ibn El Jazzar 8090 Kélibia.

Partie récalcitrante : Houda Bent Mohamed El Fadhal Ghedira Epouse Radhaoune Ghadira C.I.N n° 08316978, domiciliée chez maître Lasaad Othmani rue Lac TorKana résidence sidi Mansour

L'avocat poursuivant : Maître Bouraoui Boutheina, av. c. cassation, 63 Avenue Habib Bourguiba Tunis, M.F n°81214 LAP000

Désignation de l'immeuble : Il s'agit de 2 terrains à vocation agricole

1- N°539549 Nabeul «Malika» à Menzel Temime Nabeul de 1 hec 12 Are 20 Ca

2- Le 2ème n°551943 Nabeul «Ezzouhour» situé Menzel Temime Nabeul superficie 5 hec 23 Are 49 Ca.

Prix de l'adjudication : 80.000.000 prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication de 3.849.791.

Date et lieu de la vente : 10/6/2019 à partir de 9H du matin TB.

On peut visiter l'immeuble Tous les jours.

2019T00812VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un immeuble immatriculé après réduction de 40%

Maître Hatem Ben Othman

Avocat près la cour de cassation

Tél : 70 728 715

Fax : 70 728 731

MF : 434127A/A/P/000

Poursuivant : La TSB, RC n° B16641997 Tunis élisant domicile au siège de la TSR 19 rue du jasmin Nouvelle Ariana

2) Partie saisie : Lotfi Rezg demeurant au 5 rue sans soucis Bizerte.

Avocat poursuivant : Maître Hatem Ben Othman domicilié à l'ICC tour des bureaux Centre Urbain Nord Tunis.

4) Immeuble saisi : il s'agit de 29/232 parts indivises de la propriété objet du titre foncier n°22598 Bizerte sise au 5 rue sans soucis ouvrant sur l'av Habib Bourguiba Bizerte, d'une superficie de 232 m² sur lequel est édifié une maison de 280 m² composée d'un rez-de-chaussée et d'un 1er étage habité par la partie saisie composé de 4 pièces, une cuisine, une SDE et une SDB avec des escaliers menant à la terrasse.

Mise à prix : 19.890 D. + 2.290,697 D. frais taxés ainsi que les frais et honoraires qui seront taxés le jour de l'audience.

Date et lieu de la vente : le 11 juin 2019 à partir de 9h devant le tribunal de première instance de Bizerte.

Visite de l'immeuble : la visite se fait tous les jours.

2019R01357VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un Immeuble immatriculé

Licitation

Etude Maître Mabrouk Maddouri

Avocat à la cour de cassation

61 rue Abderrazek Echraibi 1 étage b2 Tunis - Tunisie

Tel : 216.70.317.056

Fax : 216.71.258.704

M.F : 0798444F/A/P/0000

Avocat de poursuivant : Maître Maddouri Mabrouk à la cour de cassation, 61 rue Abderrazek Echraibi 1 étage b2 Tunis.

La partie poursuivante : Société les Bourgeons; SARL immatriculée au R.C de tribunal de 1ère instance de Ben Arous sous le n°B131312001 demeurant à route du port, Zone portuaire BP2S2 ; 2040 Radès Ben Arous au nom de son représentant légal.

Parties poursuivies :

1- Fatma Bent Ettaher Ben Elhaj Mohamed Niija

2- Fahmi Ben Mohamed Hadi Ben Mohamed Ben Hlima

3- Saloua Bent Mohamed Hadi Ben Mohamed Ben Hlima.

4- Sarra Bent Mohamed Hadi Ben Mohamed Ben Hlima.

5- Olfa Bent Mohamed Hadi Ben Mohamed Ben Hlima.

Désignation du bien à vendre :

Immeuble immatriculé objet du T.F n°129036 Tunis nommé «mouldi et chedlya» sis à Carthage Byrsa gouvernorat de Tunis.

Le terrain est d'une superficie de 374 m² sur lequel est édifié une Villa à deux niveaux.

Date et lieu de la vente : Mardi 18 juin 2019 devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Tunis à partir de 09H du matin.

La mise à prix : est fixée à la somme de sept cent vingt huit mille sept cent dinars 728.700 Dinars outre les frais.

La visite des lieux : toute la journée sur les lieux et pour de plus amples renseignements s'adresser à l'étude de l'Avocat de poursuivant ou prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis.

Observations : Ne peuvent enchérir que les tierces personnes ayant consigné le 1/3 de la mise à prix au moins ou ceux qui sont munis d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire et concernant les étranges, l'obtention de l'autorisation permettant l'acquisition immobilière en Tunisie.

2019R01360VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un immeuble non immatriculé

Le poursuivant :

Habib ben Mohamed El Abed, demeurant à Msaken, Sousse, son avocat Maître Med Haithem Ben Maklouf, avocat à la Cour d'appel, sis à la rue des fleurs, Msaken, MF : 1059253V.

L'avocat poursuivant : Maître Med Haithem Ben Maklouf, avocat à la Cour d'appel, sis au rue des fleurs, Msaken, Sousse - Téléphone : 73264360, Fax : 73260557.

La partie saisie :

Abdelrazek Ben Ameur Boukadida, CIN n°02989639, demeurant à la rue Essalem n°31 bis, Msaken, Sousse.

L'immeuble objet de la vente: Il s'agit d'un immeuble non immatriculé, d'une superficie totale de 59 mètres carrés, situé à la rue Essalem n° 31 bis, Msaken, Sousse, constitué d'un garage, entouré par Foued Zorgati acheteur d'Ameur Boukadida au nord, la maison des héritiers du défunt Ameur Boukadida au sud et à l'est, rue Essalem d'ou l'entrée à l'ouest.

La mise à prix après réduction de 40% : La mise à prix a été fixée à treize mille quatre cents cinquante deux dinars (13.452,000 dinars).

La date et le lieu de la vente : Le Jeudi 20 Juin 2019 à partir de 9 h et suivant près la chambre des ventes immobilières du Tribunal de 1ère Instance de Sousse.

La visite : Tous les jours de 9 h à 18 h.

Conditions de participation : Toute personne désirant participer aux enchères, doit désigner un avocat et présenter un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable d'un montant aux moins égal au tiers (1/3) de la mise à prix.

Les étrangers doivent être munis des autorisations administratives exigées par la loi.

Consultation du cahier des charges : Une copie du cahier des charges est mise à la disposition de toutes personnes intéressées et ce auprès du Greffe du Tribunal de Première Instance de Sousse et à l'Etude de Med Haithem Ben Maklouf, l'avocat poursuivant.

2019S00624VEPA1

Vente aux enchères publiques à la suite d'une saisie immobilière

Cabinet Maître Krichen Walid Avocat

Avenue Habib Thameur Imm. L'océan bleu 4ème étage A 43 - Sfax

Date et lieu de l'adjudication :

L'adjudication de l'immeuble sous indiqué ; aura lieu le lundi 17 juin 2019 (17/6/2019) à partir de neuf heures du matin, à la chambre des criées du Tribunal de première instance de Sfax.

Poursuivant :

Société Amibois SARL sis à route de Tunis km 6 Sfax RC n°B1534471999 ayant élu son domicile au cabinet de son avocat maître Krichen Walid sis à rue Habib Thameur Imm. L'océan bleu 4ème étage A43 Sfax.

Partie saisie :

Leila Karrat - Demeurant à avenue Cheker route Mahdia km 8 Sfax.

Désignation de l'immeuble à vendre :

30 parts dans l'indivision de l'immeuble constitué de 50 parts objet du titre foncier n°110887 Sfax nommé «zouhair» situé à route Mahdia km 8 Sakiet Eddaier Sfax d'une superficie totale de 847 mètres carrés sur lequel est construite une villa et une menuiserie.

Mise à prix :

Trois cent quatre vingt dix mille dinars (390.000.000d).

Observations :

Pour amples renseignements on peut s'adresser au greffe du tribunal de première Instance de Sfax ou se trouve le cahier des charges déposé au Cabinet de maître Krichen Walid Avocat Avenue Habib Thameur Imm. L'océan bleu 4ème étage A 43 - Sfax.

2019X00693VEPA1

Vente aux enchères publiques

La partie poursuivante :

Société Medimix, représenté par son représentant légal, société à responsabilité limitée, inscrite au registre de commerce sous le numéro B135572000, dont le siège social est à route Mahdia km 25 Aamra Sfax, demeurant au bureau de Maître Ahmed Ennouri, avocat 27 rue Habib Achour immeuble Anis Sfax.

La partie saisie :

Wided Bent Salah Ben Mohamed Ktat épouse Mourad Ben Amor, titulaire de la CIN n°05310301, demeurant à 27 rue 20 Mars Boumhel Elbassatine gouvernent Ben Arous.

L'avocat poursuivant :

Maître Ahmed Ennouri, avocat, 27 rue Habib Achour immeuble Anis Sfax. (MF : 1049238Q).

Désignation de l'immeuble saisi, telle qu'elle figure dans le cahier des charges :

La Totalité des parts dans l'indivision au nombre de (309,5) parts de la division de tous (619), qui sont à la propriété de Wided Bent Salah Ben Mohamed Ktat épouse Mourad Ben Amor au titre foncier n°11496 Ben Arous nommé «Ben Amor» situé à Boumhel sur la bordure d'une rue et exactement à rue Mustafa Agha n°11 cité Ons 2097 Boumhel Bassatine Ben Arous. La superficie totale du titre foncier n°11496 Ben Arous égal à 619 m², il appartient à Wided Bent Salah Ben Mohamed ketat épouse Mourad Ben Amor au titre foncier 309.5 m2 bâtie sur elles un immeuble de 3 étages rez-de-chaussée sous sol premier étage élevé et aussi un toit qui peut être exploité.

Le rez-de-chaussée est indépendant des autres étages et du toit, il a une superficie égale à 130 m² et une porte d'entrée spéciale à lui du coté de la rue Mustafa Agha cité Elans Boumhel Bassatine Ben Arous, il est constitué d'une salle de réception et à manger, 3 chambres, un séchoir, une toilette, une douche et une surface. Le sous sol à une superficie bâtie 130m², il a après la porte en fer large un espace avant ouvert et pulvérisé avec le ciment, et après l'escalier qui mène à la «véranda», et après la porte principale d'entrée, et après le hall et la salle de réception et il manger et le salon et la cuisine et à coté de lui le séchoir avec toit et la salle d'eau et la douche et l'escalier intérieur qui amène au 1er étage. Le premier étage d'une superficie 130m², il est constitué d'un hall et une chambre à coucher qui a un balcon et une chambre à coucher des parents avec un bureau et une douche et une salle de bain spécial et un «dressing» non monté, et 2 chambres à coucher chacune à un balcon et une salle de bain et l'escalier qui amène au toit. Le toit à une superficie de 130m² il est constitué d'un premier toit avec un levier pour la vaisselle et une lave linge et une 2éme chambre de toit pour le stockage des meubles et le reste un toit ouvert. Tout l'immeuble clôturé par une clôture en bon état et acceptable, il est exploité à l'habitation, et elle a toutes les commodités nécessaires, l'eau

potable, le téléphone, l'électricité, le gaz de ville, et il est branché au réseau de l'assainissement qui existe sur les lieux, et la route pavée, et quelque fenêtre protéger par le fer forgé, il est équipé par les matériaux et équipements de la climatisation.

Mise à prix :

Cinq cent cinquante cinq mille et quatre cent vingt cinq dinars (555.425.000D) outre les dépenses annoncées le jour de l'enchère.

Date et lieu de la vente :

La vente aura lieu à la chambre des criées du tribunal de première instance de Ben Arous, le treize Juin deux mille dix neuf (13/6/2019) à partir de 9Hdu matin et suivant.

Participation aux enchères, visite et constat de l'immeuble :

les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et ne peuvent y prendre part que les personnes ayant consigné au moins le tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations, ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable,

Pour les étrangers ils doivent se munir de l'autorisation du gouverneur, la visite et le constat de l'immeuble se fait tous les jours.

La consultation du cahier des charges se fait à l'horaire du travail administratif à l'étude de l'avocat poursuivant Maître Ahmed Ennouri, avocat, 27 rue Habib Achour immeuble Anis Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance Ben Arous ou il est déposé le cahier des charges.

2019X00697VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Partie poursuivante : la SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE en la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis rue Hédi Nouira Tunis.

Désignation de l'immeuble saisi : la totalité du titre foncier n°43694 Monastir d'une superficie de 312 m² dénommé «EL MAHDI» sis à Tebolba.

Partie saisie : Chokri Ben Abdelkader Tkaya demeurant, Tebolba, titulaire de la carte d'identité Nationale n°04174341.

Avocat poursuivant : Maître Adel Mabrouk, route touristique, Hammam Sousse, matricule fiscal n° 371670X

Mise à prix : La mise à prix est fixée après le rabais de 40 % à la somme de 22 464 D 000 prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le mercredi 12/6/2019 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Monastir.

Conditions de visite de l'immeuble :

Chaque jour de 9 H à 17 H.

2019A00204VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Partie poursuivante : la Société Tunisienne de Banque rue Hédi Nouira Tunis en la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis 95 rue de la Liberté Tunis.

Partie saisie : Wissem Ben Salem Lajmi demeurant, Rue Abdelazize Thaalbi Hammam Sousse titulaire de la carte d'identité Nationale, n°05543433.

Avocat poursuivant : Maître Adel Mabrouk, route touristique, Hammam Sousse, matricule fiscal n° 371670X.

Désignation de l'immeuble saisi : la totalité du titre foncier n°83648 Sousse d'une superficie de 692 m² dénommé «EL HARIK».

Mise à prix : La mise à prix est fixée après le rabais de 40 % à la somme de 207 600 D 000 prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le mardi 18/6/2019 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sousse2.

Conditions de visite de l'immeuble :

Chaque jour de 9 H à 17 H.

2019A00205VEPA1

Vente aux enchères publiques

Sur saisie immobilière

Partie poursuivante : la Banque de L'HABITAT en la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis Khaireddine Pacha Tunis.

Partie saisie : Najib Ben Bechir Jedidi, demeurant à Rue 18 Janvier n°68 Hammam Sousse, titulaire de la CIN n°02862442.

Désignation de l'immeuble saisi : la totalité du titre foncier n° 115174 Sousse d'une superficie de 745 m² dénommé «NAJIB» et sis à Hammam Sousse.

Avocat poursuivant : Maître Adel Mabrouk, route touristique, Hammam Sousse.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à la somme de 1 984 200 D 000 prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le mardi 18/6/2019 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sousse2.

Conditions de visite de l'immeuble :

Chaque jour de 9 H à 17 H.

2019A00206VEPA1

Vente par adjudication aux enchères publiques

Maître Kamel Boubaker El Menari

Avocat à la cour de cassation

5 Rue des Tripolitains - Monastir

Tél : 73461574

1/ Il sera procédé à la vente par adjudication aux enchères publiques

Mercredi le douze juin 2019 (12/6/2019) à l'audience des criées au Tribunal de 1ère instance de Monastir à 9 H du matin dans son prétoire habituel.

Poursuivante :

- Saida Bedoui : domiciliée à Jemmal.

Le saisi :

- Lasaad Bdioui : domicilié à Jemmal.

Immeuble mis en adjudication :

Lot unique :

La totalité d'une maison située à Jemmal.

Mise à prix : 168.690,000 Dinars plus les frais.

Observations :

Pour prendre communication du cahier des charges s'adresser au greffe du tribunal de 1ère instance de Monastir et pour plus amples informations s'adresser à l'étude du Maître Kamel Boubaker El Mnari, Avocat à la cour de cassation, 5, rue des tripolitains Monastir.

Tout intéressé pourrait visiter l'immeuble ci-dessus cité chaque dimanche de midi jusqu'à 13 H.

2019P00236VEPA1

Vente aux enchères publiques sur licitation

Après déduction de 40% de la mise à prix

Les licitantes : 1) Naila Bent Hassine Ben Nsir CIN n°00495661, 2) Nassima et Najoua Bent Hassine Ben Nsir CIN n°03922300 femmes au foyer, qui ont choisi leur lieu de contact le bureau de leur avocat Maître Kamel Hassine, sis à l'avenue Béchir Sfar, Mahdia. MF : 958040/E

Licitation à l'encontre :

1- Ridha Néjib Ben Hassine Ben Nsir, actif, habitant à la rue de Carthage n°81 Mahdia CIN n°03921611.

2- Habib Ben Hassine Ben Nsir, actif, habitant à la Cheikhat de touahra Nsirat, El Djem, gouvernorat de Mahdia, CIN n°03879375.

3- Mounira et Nafissa Bent Hassine Ben Nsir, femme au foyer, Habitant à la Cheikhat de touahra Nsirat, El Djem, gouvernorat de Mahdia, CIN n°03827460.

4- Mehdi Ben Hassine Ben Nsir, actif habitant à l'usine "Decor Royal" route de Bizerte, Mnihla, Tunis, CIN n°03935627.

Avocat poursuivant : Maître Kamel Hassine, avocat près la cour d'appel, dont le bureau est sis à l'avenue Béchir Sfar à Mahdia. MF : 958040/E.

Les biens immobiliers mis en vente :

L'immobilier mis en vente se situe à la rue de Carthage, à l'intérieur du plan d'urbanisme de la municipalité de Mahdia, délégation de Mahdia et gouvernorat de Mahdia. Il est un lot de terrain bon à construire dont l'entrée est au coté ouest, sa superficie est 750 m², y est construit un habitat de style ancien d'une superficie de 321 m² comprenant un préau où se trouve l'entrée et où commencent des escaliers en ciment menant au toit. Puis, du coté sud, une première pièce. Après la première pièce du coté et tout le long du coté est une deuxième ouvrant sur le nord. Puis, du coté nord, une troisième pièce ouvrant sur le nord. Après le patio, du coté est, un préau ouvrant sur l'est puis, du coté est, une quatrième pièce ouvrant sur l'est et donnant sur un préau ouvrant sur l'est. Les toutes donnent sur un patio non couvert de son coté nord un puits construit en dur. Les toits sont en dur et bâti de l'intérieur comme de l'extérieur.

Le parterre est parfois en carreaux anciens et parfois en ciment. Après les quatre pièces du coté est, une cuisine ouvrant sur l'est. Puis, du coté est, une salle de bain ouvrant sur l'est sur le patio précité. Après le patio du coté est un étendu découvert ouvrant sur l'ouest donnant sur le préau et donnant du coté est sur le reste ouvrant à l'intérieur et une chambre en état de ruine ouvrant à l'est et donnant sur le reste. Il existe, aussi, à l'est du préau précité, une cinquième pièce ouvrant à l'est et donnant sur tout le reste. Tout est construit en dur. Les plafonds sont en ciment armé délabré, les murs sont finis de l'intérieur et de l'extérieur. Le parterre est en ciment. L'immobilier est équipé d'électricité et d'eau potable. Il est limité du sud par Nessima et Najoua, Mounira et Nafissa Ben Nsir, de l'est par Mohamed Abdessalem et héritage El Hencha, du nord par Habib Fekih Ahmed, de l'ouest par Mohamed Ben Zineb d'une part et de l'autre la voie de rue de Carthage.

Mise à prix : La mise à prix de l'immeuble mis à la vente est fixée à cent soixante et onze mille quatre vingt quatre dinars (DT 171.084.000) et les frais fixés par le tribunal sont en sus et dont ceux fixés lors de la dernière audience d'un montant de deux mille neuf cent quarante trois dinars et 273 millimes.

Date et lieu de l'adjudication : La vente de l'immobilier est fixée auprès de la chambre des ventes immobilières du tribunal de 1ère instance de Mahdia le lundi correspondant au dix du mois de juin e l'année deux mille dix neuf (10/6/2019) à neuf heures du matin et les heures qui suivent et il n'est parmis de participer que par le biais d'un avocat non stagiaire et après le dépôt du tiers du prix à la caisse des gages et des dons ou la présentation d'un chèque certifié ou un caution bancaire non réversible.

Visite de l'immeuble : Il est possible de visionner le bien immobilier mis à la vente et de le visiter à tout moment.

2019I00086VEPA1

Vente immobilière aux enchères publiques

Maître Nizar Snoussi

Avocat à la cour d'appel

7, rue Chott Erromene - Montplaisir Tunis

Partie saisissante : La Compagnie Internationale Arabe de Recouvrement - «CIAR» SA RC B193222000 dont le siège est au 3 rue de Hollande et ayant subrogé la Banque Internationale Arabe de Tunisie «BIAT» élisant domicile au cabinet de son avocat poursuivant maître Nizar Snoussi, dont le cabinet est au 7 rue Chott Erromene - Montplaisir Tunis, MF : N°1148045K.

Partie saisie : Société LINDA HOTEL HAMMAMET, SA immatriculée au registre de commerce sous le n° B116392001 et dont le siège est Yasmine Hammamet - Nabeul.

Descriptif de l'immeuble : un hôtel de 2 étoiles n'ouvrant pas sur la mer et édifié sur le TF n°54-6950 Nabeul de

16313 m² sis à Hammamet Sud dans le périmètre administratif de Bouficha et composé de :

Partie de la clientèle composée :

- Espace de réception

- 28 chambres et suites de 70 lits sur 3 étages

- Salles de restaurations et bars

- Espaces de loisirs et d'animation; piscines et jardins

Partie pour le personnel et les services composée de :

- Chambres de personnel et salles à manger et vestiaires pour le personnel

- Cuisines, buanderie, entrepôts de stockage, chambres froides

- Locaux techniques

- Loge gardien.

Les bâtiments sont dans un état moyen et de 15 ans d'âge, l'hôtel est entré en exploitation le 27/3/2006.

La mise à prix :

La mise à prix a été fixée à la somme de dix millions neuf cent trente sept mille neuf cent dix dinars (10937910,000 DT) à majorer des frais et débours qui seront arrêtés le jour de l'adjudication.

Date et lieu de la vente :

La vente aura lieu le mardi 18/6/2019 à 9 heures du matin et heures suivantes au siège du tribunal de 1ère instance de Sousse 2 (chambre des ventes immobilières) situé au palais de justice à l'avenue Yasser Arafat à Sahloul 1.

Visite et conditions de participation :

La visite aura lieu à l'adresse de l'immeuble aux heures de travail et sans conditions précises et la consultation du cahier des charges se fait auprès du greffier de la chambre des ventes immobilières de Sousse 2 ou au cabinet de l'avocat poursuivant. Ne peut participer aux enchères que celui qui a commis un avocat et a consigné le 1/3 du montant de la mise à prix, les étrangers doivent en plus produire l'autorisation préalable de monsieur le gouverneur de Tunis.

2019401913VEPA1

Vente aux enchères publiques

Maître Mouna Maghroum

Avocate à la cour de cassation

71 avenue de l'Indépendance, Le Bardo

Tél : 71 580 730

MF : 784740NAP000

1) Poursuivant : AMEN BANQUE, S.A représentée par son représentant légal ayant son siège social à Tunis Av. Mohamed 5, RC n°B17604/1996 Tunis et élisant domicile à l'étude de l'avocat poursuivant ci-dessus mentionné.

2) Partie saisie : Société DIAGNOSTICA, représentée par son représentant légal, Société à responsabilité limitée, RC : B01100652010 dont le siège social est au 08 Rue des Bosquets le Bardo Tunis, en tant que débiteur.

Emna Bent Mohamed Amin Hamzaoui, Gérante d'une société, cin 00284774, demeurant au 08 Rue des Bosquets le Bardo Tunis, en tant que garant hypothécaire.

3) Avocat poursuivant : Maître Mouna Maghroum Avocate à la cour de cassation, dont bureau est au 71 Avenue de l'Indépendance, Le Bardo.

4) Immeuble saisi : Il s'agit de 383.60/500 parts de l'ensemble du titre foncier dénommé «MIKOUT» objet du T.F 133337 Tunis d'une superficie totale de 500 m² appartenant à la garante Emna Hamzaoui sis à l'angle de la Rue des Bosquets et la rue Glycine cité Salah Eddine Bouchoucha le Bardo, au 08 Rue des Bosquets consistant en un terrain rectangulaire sa façade Rue des Bosquets au n°08 est ouest et ayant une autre façade au sud rue Glycine sur lequel a été bâti une villa d'un seul étage ayant un couloir 4 chambres, cuisine et toilette plus annexe une buanderie au jardin surface bâtie 134 m².

5) Mise à prix : Le prix est de trois cent soixante seize mille cinq cent soixante dinars (376.560.000 D), ainsi que les frais légaux.

6) Visite de l'immeuble : tous les jours, Pour de plus amples informations, prendre connaissance du cahier des charges générales déposé au greffe du tribunal de première instance de Tunis et à l'étude de l'avocate poursuivante.

2) Date et lieu de la vente : la vente aura lieu le mardi 18 juin 2019 à partir de 9 h à la chambre des criées du tribunal de première instance de Tunis situé à Av Bâb Bnet.

Observations : Ne peuvent prendre part aux enchères que les personnes ayant consigné au moins le tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et consignation ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable. Les étrangers doivent être munis en plus, des autorisations administratives nécessaires.

2019401915VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet de Maître Imed Hachicha

Avocat près la cour de cassation

8 rue El Idrissi Tunis

Tel. : 71. 33 9759 & 98 32 25 62

hachichaimedavocat@gmail.com

MF : 000PA509587N

Le poursuivant :

AMEN BANK société Anonyme représenté par son président directeur général dont le siège est à Tunis Avenue Mohamed V R.C n°B176041996 Tunis (en sa qualité de créancier).

La partie saisie :

Mansour Ben Mohamed Salah Riahi cin 00885938 demeurant au km 1 route de Seliana El Fahs Zaghouan.

Moufida Bent Bechir Heni (sans profession) cin 00936512 demeurant à la cité Ennouzha El Fahs Zaghouan.

Avocat poursuivant :

Maître Imed Hachicha 8 rue El Idrissi Tunis.

Désignation de l'immeuble mis en vente :

Tous les droits indivis soit 1000/312900 parts lui revenant dans la propriété objet du tf 7426 Zaghouan dénommé (dar mira) d'une superficie totale de 312900 m² situé à El Fahs gouvernorat de Zaghouan constitué d'une villa de deux niveaux le rc est d'une superficie de 150m² constitué d'un salon, salle à manger, 3 pièces à coucher, cuisine salle de bain, le 1er étage est inachevé est d'une superficie de 150m² est un garage d'une superficie de 35.88 m² est un jardin tel que plus amplement détaillé au rapport de l'expert judiciaire selon l'ordonnance sur requête du tribunal de première instance de Zaghouan.

Mise à prix :

337.610,250 dinars suivant expertise judiciaire frais de procédures en sus.

Date et lieu de la vente :

Les enchères auront lieu devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Zaghouan le lundi le 17/6/2019 à partir de 9h du matin.

- La visite des lieux est possible tous les jours de la semaine.

- Pour de plus amples informations s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou au greffe du tribunal de première instance de Zaghouan et prendre connaissance du cahier des charges.

- On ne peut participer aux enchères qu'après consignation du tiers de la mise à prix et par voie d'Avocat

- Pour participer aux enchères les étrangers doivent être munis de l'autorisation du gouverneur compètent.

2019401970VEPA1

Avis aux créanciers

Avis

Par décision du monsieur le juge chargé de la répartition des fonds et du classement des créanciers prise le 24/01/2019, les procédures de répartition du prix de vente des meubles au propriétaire de la société "STUGAM" ont été déclenchées, visant ainsi son représentant légal; notant bien que la société "STUGAM" est située dans la zone industrielle de bir el quasaa dans le gouvernorat de Ben Arous.

Et ça suite à la requête de distribution déposée par l'Avocat Abdel Fattah Mourou à l'égard d'un groupe des ouvriers (28 ouvriers) à la société "STUGAM".

Et après avoir fixé le prix à la trésorerie générale de la république tunisienne le 28/01/2019 selon le reçu d'assurance numéro M005786. Tout créancier veut contribuer à la distribution du prix doit soumettre les arguments de sa dette, par l'intermédiaire d'un avocat, au secrétariat du tribunal dans un délai de trente jours afin de publier cette annonce dans le Journal Officiel si non il n'aura pas droit de contribuer.

2019T00801VEPA2

Avis de distribution

Le greffier de la chambre de distribution des deniers du tribunal de 1ère instance de Tunis annonce qu'il aura une distribution de la somme de 220 537,006 dt consigné à la caisse des dépôts et des consignations de la trésorerie générale de Tunisie en date du 20-02-2012 suivant reçu n°R001250 par Maître Mustapha Boughazli (M.F n° 222720KAP000) au nom de la S.T.B contre Monsieur Ahmed Sahbi Ben Mohamed Lagha titulaire de la CIN n° 01711840 et Madame Najet Bent M'Hamed Lagha titulaire de la CIN n°01709643 et a été enrôlé sous le n°2007.

En conséquence tout créancier éventuel doit produire ses titres de créance au greffe du tribunal dans les 30 jours à partir de la publication du présent avis sous peine de forclusion l'article 468 du CPCC stipule: «Dans les trente jours de la publication au journal officiel de l'insertion ou de la réception de la lettre recommandée, tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit, à peine de forclusion, produire ses titres de créance au greffe du tribunal avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant. Cette demande énoncera les causes de préférence de la créance, s'il y a lieu.

Les dispositions du présent article doivent, à peine de nullité être rappelées dans les avis, insertion et sommation prévus aux deux articles précédents.

2019T00803VEPA2

Annonce du jugement n°213/255

Société CENTRALE DE LOCATION ET DE LAVAGE DE LINGE

Registre de commerce : B158041997

Matricule fiscal : 13753/F/A/M/000

CNSS : 06557604

Par son jugement n°213/255 en date du 18-02-2019, le Tribunal de 1ère Instance de Grombalia a décidé la cession de la société Centrale de Location et de Lavage de Linge au profit de la société TTS FINANCIERE.

Le montant de la cession a été fixé à 1.400.000 DT.

Le contrôleur d'exécution est chargé:

- De terminer les procédures de cession dans un délai d'un mois à partir de la date du jugement

- Réunir les conditions objet de l'article 463 et suivants du CCT. En cas de désaccord des créanciers, le produit de la vente sera consigné au trésor public; le partage sera effectué à la demande du créancier le plus diligent.

2019401953VEPA2

Avis d'appel d'offre

Cession de La société «Al-Ikhlas»

Siège social : Avenue Habib Bourguiba - Slimen

R.C : B195841997

M.F : 0004958 R / SA

En vertu de la décision préparatoire dans l'affaire numéro 252 rendue par le tribunal de première instance de Grombalia le 17/12/2018,

La chambre consultative du tribunal réuni le 22/4/2019 a décidé : de charger le contrôleur judiciaire d'exécution. Monsieur Aifa Badreddine pour exécuter la procédure de republications au JORT, deux journaux quotidiens l'un en langue arabe et toute autre support autoriser par le juge administrateur et de fixer la date limite pour expédier les offres au 17/6/2019.

Toute personne désirant participer à cet appel d'offre, et voulant prendre un rendez-vous de visite est invité à se présenter au bureau de contrôleur de justice Maître Aifa Badreddine sis au : Rue 8300 immeuble oxer 2 - étage 3 - B 3.5 - Monplaisir - Tunis Tel : 71 906 068 / 23 322 507 Pour retirer le cahier des charges il faut payer une somme d'argent.

Le dernier délai de renvoi des offres est fixé au plus tard à la date du 17/6/2019 (le cachet de la poste faisant foi).

2019401971VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société «TOURISTIQUE ACQUA VIVA»

S.A au capital social de 2.157.000 D

Siège social : Hôtel Acquaviva Gammarth Tunis

MF : 0036117F

CNSS : 97044-86

Messieurs et Mesdames les actionnaires de la société touristique Acquaviva sont convoqués pour une assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 11 juin 2019 à 11h au siège de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion et des rapports général et spécial du commissaire aux comptes de l'exercice 2017

- Approbation des états financiers 2017 et du rapport de gestion.

- Affectation des résultats

- Quitus aux administrateurs.

- Désignation d'un nouveau membre du conseil d'administration suite au décès de M.Faouzi Ben Hamida,

- Questions diverses.

2019T00796SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

LA GENERALE OBLIG.SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable

Régie par la Loi 2001-83 du 24-7-2001

portant promulgation du Code des Organismes des Placements Collectifs

Siège social : 16, avenue Jean Jaurès - 1001 Tunis

Identifiant unique au registre national des entreprises : 0514183 E

Les actionnaires de la GENERALE OBLIG.SICAV sont invités à se réunir en Assemblée Générale Ordinaire le jeudi 30 mai 2019 à douze heures 12h au siège de la société au 16, avenue jean Jaurès - 1001 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2018;

- Lecture des rapports du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018 ;

- Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2018 ;

- Quitus aux administrateurs ;

- Affectation des résultats;

- Pouvoirs en vue des formalités.

Tous les documents destinés à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège de la société.

2019T00797SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la société UNIPACK S.A.

Matricule fiscal : 26832 X/A/M/000

Siège social : Z.I. Essghar Km 14 Rte de l'Aéroport Aguereb - Sfax

Messieurs les actionnaires de la Société UNIPACK S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 7/6/2019 à 16H au siège social de la Société sis à la Z.I. Essghar Km 14 Rte de l'Aéroport -Aguereb- Sfax, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport annuel de gestion de la société pour l'exercice 2018.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice arrêtés au 31/12/2018.

- Affectation de résultat.

- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

- Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration.

- Jetons de présence.

- Quitus aux administrateurs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2019R01304SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la société LES GRANDS ATELIERS DU NORD S.A

GP1 Km 12 Ezzahra

Matricule fiscal : 3003 R/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société LES GRANDS ATELIERS DU NORD S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 7/6/2019 à 13H30 au siège social de la société sis au GP1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport annuel de gestion de la société pour l'exercice 2018.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice arrêtés au 31/12/2018.

- Affectation de résultat.

- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

- Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration.

- Distribution des dividendes.

- Jetons de présence.

- Quitus aux administrateurs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2019R01305SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la société LA GENERALE INDUSTRIELLE DES PRODUITS ALIMENTAIRES "GIPA" S.A.

GP1 Km12 Ezzahra

Matricule fiscal : 601553Z/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société LA GENERALE INDUSTRIELLE DES PRODUITS ALIMENTAIRES "GIPA" S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 7/6/2019 à 14h au siège social de la société sis au GP1 KM12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport annuel de gestion de la société pour l'exercice 2018.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice arrêtés au 31/12/2018.

- Affectation de résultat.

- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

- Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration.

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

- Jetons de présence.

- Quitus aux administrateurs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2019R01306SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la société MAGHREB INDUSTRIES S.A

GP1 Km12 Boumhell

Matricule fiscal : 953T/A/M/0000

Messieurs les actionnaires de la société MAGHREB INDUSTRIES S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 7/6/2019 à 15H au siège social de la société sis au GP1 Km12 Boumhell, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport annuel de gestion de la société pour l'exercice 2018.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice arrêtés au 31/12/2018.

- Affectation de résultat.

- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

- Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration.

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

- Quitus aux administrateurs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2019R01307SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la société M.B.G S.A.

GP1 Km12 Boumhell

Matricule fiscal : 489949/G/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société M.B.G S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 7/6/2019 à 15H30 au siège social de la société sis au GP1 Km12 Boumhell, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport annuel de gestion de la société pour l'exercice 2018.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice arrêtés au 31/12/2018.

- Affectation de résultat.

- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

- Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration.

- Distribution des dividendes.

- Jetons de présence.

- Quitus aux administrateurs.

- Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2019R01308SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

DE LA SOCIETE MED INDUSTRIES S.A

GP1 Km12 Ezzahra

Matricule fiscal : 1005167/D/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société MED INDUSTRIES S.A. sont priés de bien vouloir assister à la

réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 7/6/2019 à 16H30 au siège social de la société sis au GP1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport annuel de gestion de la société pour l'exercice 2018.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice arrêtés au 31/12/2018.

- Affectation de résultat.

- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

- Quitus aux administrateurs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2019R01309SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la société MED OIL COMPANY S.A.

GP1 Km12 Ezzahra

Matricule fiscal : 999931 J/D/M/000

Messieurs les actionnaires de la société MED OIL COMPANY S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 7/6/2019 à 17H au siège social de la société sis au GP 1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport annuel de gestion de la société pour l'exercice 2018.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice arrêtés au 31/12/2018.

- Affectation de résultat.

- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

- Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration.

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

- Jetons de présence.

- Quitus aux administrateurs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2019R01310SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la société DE TRANSFORMTION DE METAUX "PAF" S.A.

GP1 Km12 Ezzahra

Matricule fiscal : 6013G/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société de Transformation de Métaux «PAF» S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 7/6/2019 à 17H30 au siège social de la société sis au GP1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport annuel de gestion de la société pour l'exercice 2018.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice arrêtés au 31/12/2018.

- Affectation de résultat.

- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

- Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration.

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

- Quitus aux administrateurs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2019R01311SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la société BRIQUETERIE BIR M'CHERGA S.A.

GP1 Km 12 Boumhell

Matricule fiscal : 1087275/J/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société BRIQUETERIE BIR M'CHERGA S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 7/6/2019 à 11 H au siège social de la société sis au GP1 Km12 Boumhell, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport annuel de gestion de la société pour l'exercice 2018.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice arrêtés au 31/12/2018.

- Affectation de résultat.

- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

- Jetons de présence.

- Quitus aux Administrateurs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2019R01312SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la société CARTHAGO S.A.

Z.I Aguereb 3030 BP 34 Sfax

Matricule fiscal : 35760Z/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société CARTHAGO S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 7/6/2019 à 12H; au siège social de la société sis à la Z.I Aguereb 3030 BP 34 Sfax, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport annuel de gestion de la société pour l'exercice 2018.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice arrêtés au 31/12/2018.

- Affectation de résultat.

- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

- Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration.

- Distribution des dividendes.

- Jetons de présence.

- Quitus aux administrateurs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2019R01313SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la société CARTHAGO BRIQUES S.A.

GP1 Km 12 Boumhell

Matricule fiscal : 1089866L/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société CARTHAGO BRIQUES S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 7/6/2019 à 12H30; au siège social de la société sis au GP 1 Km12 Boumhell, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport annuel de gestion de la société pour l'exercice 2018.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice arrêtés au 31/12/2018.

- Affectation de résultat.

- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

- Distribution des dividendes.

- Jetons de présence.

- Quitus aux administrateurs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2019R01314SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De La Société Compagnie Générale de Bâtiment S.A

Aguereb Gouvernorat de Sfax

Matricule Fiscal : 11407F/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société COMPAGNIE GENERALE DE BATIMENT S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 7/6/2019 à 09H au siège social de la société sis au AGUEREB GOUVERNORAT DE SFAX, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport annuel de gestion de la société pour l'exercice 2018.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice arrêtés au 31/12/2018.

- Affectation de résultat.

- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

- Quitus aux Administrateurs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2019R01315SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la société CARTHAGO BETON CELLULAIRE S.A.

GP1 Km 12 Boumhell

Matricule fiscal : 1089748F/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société CARTHAGO BETON CELLULAIRE S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 7/6/2019 à 13H au siège social de la société sis au GP1 Km12 Boumhell, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport annuel de gestion de la société pour l'exercice 2018.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice arrêtés au 31/12/2018.

- Affectation de résultat.

- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

- Distribution des dividendes.

- Jetons de présence

- Quitus aux Administrateurs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2019R01316SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la société PROMOTION IMMOBILIERE ETTAAMIR S.A.

GP1 Km 12 Boumhel

Matricule fiscal : 544505/T/P/M/000

Messieurs les actionnaires de la société PROMOTION IMMOBILERE ETTAAMIR S.A. sont priés de bien vouloir assister- à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 7/6/2019 à 11H30 au siège social de la société sis au GP1 KM12 Boumhel, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport annuel de gestion de la société pour l'exercice 2018.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice arrêtés au 31/12/2018.

- Affectation de résultat.

- Approbation des conventions relevant des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

- Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration.

- Renouvellement du mandat de commissaire aux comptes.

- Distribution des dividendes.

- Jetons de présence.

- Quitus aux Administrateurs

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2019R01317SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la société TUNISIE DEVELOPPEMENT SICAR S.A.

GP1 Km 12 Boumhell

Matricule fiscal : 1125431S/P/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société TUNISIE DEVELOPPEMENT SICAR S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 7/6/2019 à 14H30 au siège social de la Société sis au GP1 Km12 Boumhell, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport annuel de gestion de la société pour l'exercice 2018.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice arrêtés au 31/12/2018.

- Affectation de résultat.

- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

- Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration.

- Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes.

- Quitus aux Administrateurs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2019R01318SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société EL MAZRAA S.A

GP 1 Km 25 Fondouk Jedid

Matricule fiscal : 35723T/P/M/000

Messieurs les actionnaires de la société EL MAZRAA S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 7/6/2019 à 10H30 au siège social de la société Poulina sis au GP1 KM12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport annuel de gestion de la société pour l'exercice 2018.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice arrêtés au 31/12/2018.

- Affectation de résultat

- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

- Renouvellement du mandat de commissaire aux comptes.

- Distribution des dividendes.

- Jetons de présence.

- Quitus aux administrateurs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2019R01319SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la société AGRICOLE DICK S.A.

GP1 Km12 Ezzahra

Matricule fiscal : 35712Q/N/M/000

Messieurs les actionnaires de la société agricole DICK S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 7/6/2019 à 10H au siège social de la société Poulina sis au GP 1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport annuel de gestion de la société pour l'exercice 2018.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice arrêtés au 31/12/2018.

- Affectation de résultat.

- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

- Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration.

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

- Jetons de présence.

- Quitus aux administrateurs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2019R01320SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la société ALMES S.A

GP1 Km12 Ezzahra

Matricule fiscal : 05381/A/P/M/000

Messieurs les actionnaires de la société ALMES S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 7/6/2019 à 09H30 au siège social de la société sis au GP1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture des rapports annuels de gestion de la société Almes pour l'exercice 2018.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes de la société et du groupe AImes.

- Approbation des états financiers de l'exercice arrêtés au 31/12/2018.

- Affectation de résultat.

- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

- Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration.

- Distribution des dividendes.

- Jetons de présence.

- Quitus aux administrateurs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2019R01321SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Tourgueness

S.A. au capital de 28.500.000 D

Siège social : Hôtel Dar Jerba (Jerba - Midoun)

Registre de commerce : B17801998

MF : 03598 H/A/M/000

Code CNSS : 00037087-33

Messieurs les Actionnaires de la Société Tourgueness sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 20 juin 2019 à 11 h au siège de la Société sis à l'Hôtel Dar Jerba à Jerba à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen et approbation du rapport du Conseil d'Administration, du rapport général et du rapport spécial du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2018.

2. Examen et approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2018.

3. Affectation des résultats de l'exercice 2018.

4. Quitus aux administrateurs pour la gestion 2018.

5. Cooptation de nouvel administrateur au conseil d'administration de la société.

6. Renouvellement du mandat d'Administrateurs.

7. Nomination de commissaire aux comptes.

8. Approbation du jeton de présence pour chaque Administrateur.

Il est porté à la connaissance de messieurs les actionnaires que le bilan et les comptes des résultats de l'exercice 2018 ainsi que la liste des actionnaires et le projet des résolutions sont tenus à leur disposition au siège de la société à partir de la date de la parution du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

2019R01322SANB3

Tunisian Packaging Service

Société anonyme

Au capital de 451.160DT, 000

Matricule fiscal : 5644 EAM/000

Registre de commerce : B0241332007

Siège : Bir El Kassaa III, route de Naassen, Km 7 - Ben Arous

Les actionnaires de la TUNISIAN PACKAGING SERVICE sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 14 juin 2019 à 10H30 au siège de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation de la gestion de la société T.P.S pour l'exercice 2018 après lecture du rapport du conseil d'administration;

- Approbation de la gestion du groupe T.P.S pour l'exercice 2018 après lecture du rapport du conseil d'administration ;

- Approbation des états financiers individuels et des états financiers consolidés de l'exercice 2018 après lecture des rapports du commissaire aux comptes ;

- Approbation des conventions réglementées ;

- Affectation du résultat de l'exercice 2018;

- Quitus aux administrateurs;

- Allocation des jetons de présence au titre de l'exercice 2018;

- Renouvellement du mandat des administrateurs ;

- Pouvoirs pour formalités.

Les documents relatifs à cette assemblée sont à la disposition des actionnaires au siège de la société.

2019R01325SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

INTER BANK SERVICES

Société anonyme

Siège social : 32, Rue 8601 Charguia 1 - 2035 - Tunis

Capital social : 6.970.045 dinars

Les actionnaires de la Société «INTER BANK SERVICES» sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 30 mai 2019 à 11 H du matin au siège social de la société sis au 32, Rue 8601 Charguia -1- 2035- en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport annuel de gestion de la société pour l'exercice 2018.

2. Lecture des rapports, général et spécial, du commissaire aux comptes se rapportant à l'exercice 2018.

3. Approbation des états financiers de l'exercice 2018.

4. Approbation des conventions réglementées.

5. Affectation du résultat de l'exercice 2018.

6. Fixation du montant des jetons de présence pour l'année 2019.

7. Quitus aux administrateurs pour la gestion relative à l'exercice 2018.

8. Renouvellement du mandat des membres du Conseil d'Administration pour les exercices 2019 à 2021.

9. Désignation ou renouvellement du mandat commissaire aux comptes pour les exercices 2019 à 2021.

10. Pouvoirs.

2019R01332SANB3

Convocation à l'AGO

SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs

Société anonyme

Faisant Appel public à l'Epargne

Cotée au Marché Principal de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis

Au capital de 4.634.696 DT

RC : B183981997

MF : 047057W/A/M/000

Siège social : Zone industrielle - Sidi Daoud - La Marsa - Tunis - Tunisie

Les Actionnaires de La société ATELIER DU MEUBLE intérieurs sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le jeudi 20 juin 2019 à 15H à Hôtel Dar El Marsa Av Habib Bourguiba La Marsa, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la société et des états financiers individuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;

2- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion du groupe et des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission;

4- Approbation des rapports du conseil d'administration et des états financiers individuels et consolidés pour l'exercice clos le 31/12/2018 ;

5- Approbation des opérations et des conventions réglementées visées par les dispositions des articles

200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales

6- Quitus aux administrateurs pour la gestion 2018 ;

7- Affectation des résultats de l'exercice 2018 ;

8- Jetons de présence

9- Constatation de la réalisation de l'augmentation du capital de la société SCI Côte D'Ivoire;

10- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement de formalités.

Pour le conseil d'administration.

Les documents relatifs à ladite assemblée sont mis à la disposition de tous les actionnaires au siège social de la société durant le délai légal.

2019R01333SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la société AGRO BUSINESS S.A.

GP1 Km12 Ezzahra

Matricule fiscal : 489910Q/D/M/000

Messieurs les actionnaires de la société AGRO BUSINESS S.A. sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 10/6/2019 à 16h au siège social de la société sis au GP 1 Km 12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture des rapports annuels de gestion de la société pour l'exercice 2018.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers des exercices arrêtés aux 31/12/2018.

- Affectation de résultats.

- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

- Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration.

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

- Quitus aux administrateurs

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2019R01334SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la société TUNISIENNE DE SUPERMARCHES

LE PASSAGE S.A.

GP1 Km 12 Ezzahra

Matricule fiscal : 2440F/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société TUNISIENNE DE SUPERMARCHES LE PASSAGE S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 10/6/2019 à 14H au siège social de la société sis au GP1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport annuel de gestion de la société pour l'exercice 2018.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice arrêtés au 31/12/2018.

- Affectation de résultat.

- Approbation des conventions relevant des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

- Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration.

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

- Distribution des dividendes.

- Jetons de présence.

- Quitus aux Administrateurs

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2019R01335SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la société COMPTOIR TUNISIEN D'IMPRIMERIE «COTIM» S.A.

Zone Industrielle Bir El Kassaa Ben Arous

Matricule fiscal : 296379Y/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société COTIM S.A. sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 10/6/2019 à 16h30 au siège social de la société sis à la Zone Industrielle Bir El Kassaa Ben Arous, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture des rapports annuels de gestion de la société pour l'exercice 2018.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers des exercices arrêtés aux 3 1/12/2018.

- Affectation de résultats.

- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

- Quitus aux administrateurs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2019R01336SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la société OASIS S.A.

GP1 Km 12 Ezzahra

Matricule fiscal : 5378F/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société OASIS S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 10/6/2019 à 17H30 au siège social de la société sis au GP1 KM12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport annuel de gestion de la société pour l'exercice 2018.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice arrêtés au 31/12/2018.

- Affectation de résultat.

- Approbation des conventions relevant des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

- Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration.

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

- Distribution des dividendes.

- Jetons de présence.

- Quitus aux Administrateurs

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2019R01337SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la société ZAHRET MORNAG S.A.

Route de Tunis Km 13 Sfax

Matricule fiscal : 12380R/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société ZAHRET MORNAG S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 10/6/2019 à 17H au siège social de la société sis à la Route de Tunis Km 13 Sfax, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport annuel de gestion de la société pour l'exercice 2018.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice arrêtés au 31/12/2018.

- Affectation de résultat.

- Approbation des conventions relevant des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

- Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration.

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

- Distribution des dividendes

- Jetons de présence.

- Quitus aux Administrateurs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2019R01338SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la société AGRICOLE SABA S.A

GP1 Km12 Ezzahra

Matricule fiscal : 35700L/N/M/000

Messieurs les actionnaires de la société AGRICOLE SABA S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire Annuelle qui se tiendra le 10/6/2019 à 09H au siège social de la société sis au GP 1 Km 12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport annuel de gestion de la société pour l'exercice 2018.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice arrêtés au 31/12/2018.

- Affectation de résultat.

- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

- Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration.

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

- Jetons de présence.

- Quitus aux Administrateurs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2019R01339SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la société AGRICOLE SAOUEF S.A

GP1 Km12 Ezzahra

Matricule fiscal : 828474F/N/M/000

Messieurs les actionnaires de la société AGRICOLE SAOUEF S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 10/6/2019 à 9H30 au siège social de la société sis au GP1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport annuel de gestion de la société pour l'exercice 2018.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice arrêtés au 31/12/2018.

- Affectation de résultat.

- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

- Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration.

- Jetons de présence.

- Quitus aux Administrateurs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2019R01340SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la société SIDI OTHMANE S.A.

GP1 Km 12 Ezzahra

Matricule fiscal : 35753/A/N/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société SIDI OTHMANE S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 10/6/2019 à 10H au siège social de la Société sis au GP 1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport annuel de gestion de la société pour l'exercice 2018.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice arrêtés au 31/12/2018.

- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

- Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration.

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

- Jeton de présence.

- Quitus aux Administrateurs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2019R01341SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la société INTERNATIONAL BUSINESS POULINA "I.B.P" S.A.

GP1 Km 12 Ezzahra

Matricule fiscal : 035786 K/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société INTERNATIONAL BUSINESS POULINA "LB.P" S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 10/6/2019 à 11H au siège social de la société sis au GP1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport annuel de gestion de la société pour l'exercice 2018.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice arrêtés au 31/12/2018.

- Affectation de résultat.

- Approbation des conventions relevant des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

- Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration.

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

- Quitus aux administrateurs

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2019R01342SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la société INDUSTRIE & TECHNIQUE S.A.

GP1 Km 12 Ezzahra

Matricule fiscal : 767T/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société INDUSTRIE & TECHNIQUE S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 10/6/2019 à 11H30 au siège social de la société sis au GP1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport annuel de gestion de la société pour l'exercice 2018.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice arrêtés au 31/12/2018.

- Affectation de résultat.

- Approbation des conventions relevant des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

- Distribution des dividendes.

- Jetons de présence.

- Quitus aux Administrateurs

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2019R01343SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la société DE GALVANISATION ET DE TRANSFORMATION DE METAUX «SGTM» S.A

ZONE INDUSTRIELLE EL FAHES

Matricule fiscal : 737001T/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société SGTM S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le 10/6/2019 à 12H au siège social à la ZONE INDUSTRIELLE EL FAHES, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport annuel de gestion de la société pour l'exercice 2018.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice arrêtés au 31/12/2018.

- Affectation de résultat.

- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

- Quitus aux administrateurs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2019R01344SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société EL MAZRAA MARKET S.A

GP 1 Km12 Boumhell

Matricule fiscal : 35671Z/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société EL MAZRAA MARKET S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 10/6/2019 à 15H au siège social de la société sis au GP1 Km12 Boumhell, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport annuel de gestion de la société pour l'exercice 2018.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice arrêtés au 31/12/2018.

- Affectation de résultat

- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

- Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration.

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

- Distribution des dividendes.

- Jetons de présence.

- Quitus aux Administrateurs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2019R01345SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la société ESSANAOUBAR S.A.

GP1 Km 12 Ezzahra

Matricule fiscal : 311002G/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société ESSANAOUBER S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 10/6/2019 à 14H30 au siège social de la société sis au GP1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport annuel de gestion de la société pour l'exercice 2018.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice arrêtés au 31/12/2018.

- Affectation de résultat.

- Approbation des conventions relevant des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

- Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration.

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

- Distribution des dividendes.

- Jetons de présence.

- Quitus aux Administrateurs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2019R01346SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la société CEDRIA S.A

GP1 Km12 Ezzahra

Matricule fiscal : 397032HA/M/000

Messieurs les actionnaires de la société CEDRIA S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 10/6/2019 à 15H30 au siège social de la société sis au GP1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport annuel de gestion de la société pour l'exercice 2018.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice arrêtés au 31/12/2018.

- Affectation de résultat.

- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

-Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration.

- Distribution des dividendes.

- Jetons de présence.

- Quitus aux Administrateurs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2019R01347SANB3

Report et nouvelle convocation à l'assemblée générale ordinaire

COMPAGNIE AFRICAINE DES PEINTURES

S.A au capital de 29.172.640,000 D

Z. I. rue de la Physique, 2013 Ben Arous

M.F : 002495 X/A/M/000

N° CNSS : 00064525-20

Les actionnaires de la Compagnie Africaine des Peintures «C.A.P.» sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le 10/6/2019 à 10 Heures au lieu du 15 Mai, et ce, au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport d'activité du Conseil d'Administration sur l'exercice 2018;

- Lecture du rapport du Commissaire aux Comptes concernant le même exercice ;

- Approbation s'il y a lieu de ce rapport, bilan, états de résultats et tous les documents annexes relatifs au dit exercice ;

- Affectation du résultat de l'exercice 2018 ;

- Quitus aux administrateurs pour leurs gestions au titre dudit exercice;

- Approbation des conventions relevant des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales;

- Approbation des états financiers consolidés;

- Approbation de la distribution de dividendes;

- Allocation des jetons de présence;

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2019R01349SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE GENERALE D'INVESTISSEMENT TOURISTIQUE

Capital social : 8.990.040 dinars

Siège social : Résidence Nord Hilton Rue Micipsa, 4ème étage Tunis Belvédère

MF : 349474 NAM/000

RC : B01338832005

CNSS : 180203-74

Les actionnaires de la SOCIETE GENERALE D'INVESTISSEMENT TOURISTIQUE sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 30/5/2019 à 10 heures au siège de la société sis à la résidence nord Hilton rue Micipsa immeuble E3 appartement n°7 4ème étage Tunis le Belvédère, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entériner le retard de tenue de l'Assemblée Générale de 2017

2. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur les exercices 2017, et 2018;

3. Lecture des rapports du Commissaire aux comptes relatif à 2017 et 2018;

4. Approbation, s'il y a lieu, des comptes relatifs à 2017 et 2018 ;

5. Approbation s'il y a lieu des conventions règlementées prévues par l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales des exercices 2017 et 2018;

6. Affectation des résultats de 2017 et 2018 ;

7. Quitus à donner aux administrateurs;

8. Pouvoir pour l'accomplissement des formalités;

Les documents prévus par les textes en vigueur sont à votre disposition à l'adresse sus indiquée.

2019R01351SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

LA SOCIETE DES LIGNES INTERIEURES ET INTERNATIONALES

(TUNISAIR express)

S.A. au capital de 20 000 035 dinars

Siège social : Immeuble MAGHREBIA- TOUR A-9, Rue de l'Artisanat Z.I. Charguia II - 2035 Tunis -Carthage

Matricule fiscal : 341761 H/A/M/000

CNSS : N°133141-57

Le conseil d'administration de la société des lignes intérieures et internationales (TUNISAIR express) invite ses actionnaires à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra au siège de TUNISAIR, le vendredi 31 mai 2019 à 10 h, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation de l'emprunt d'un crédit bancaire;

2- Approbation de la vente de trois ATR 72-500

3- Approbation de la vente d'un CRJ 900

4- Achat de trois ATR 72-600;

5- Approbation de la vente du fonds de commerce de l'agence de Gabès;

6- Approbation de la désignation d'un nouvel administrateur.

2019R01362SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

HELIOFLEX North Africa S.P.S

Société anonyme

Au capital de 1.350.000 Dinars

Siège social : 16, rue des entrepreneurs- La Charguia 2- Ariana

Identifiant Unique : 825757B/A/M/000

CNSS : 340467-94

Messieurs les actionnaires de la Société HELIOFLEX North Africa S.P.S sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 31 mai 2019 à 10 heures au siège social de la société sis au 16, rue des Entrepreneurs - Charguia II - Ariana, à l'effet de délibérer sue l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des délais et mode de convocation ;

2. Lecture et approbation du rapport de gestion du conseil d'administration au titre de l'exercice 2018 ;

3. Lecture du rapport général et spécial du commissaire aux comptes sur la gestion et les états financiers de l'exercice clos le 31/12/2018 ;

4. Examen et approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2018;

5. Affectation du résultat de l'exercice 2018 ;

6. Approbation des conventions conclues par la société et rentrant dans le champ d'application de l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales;

7. Quitus aux administrateurs;

8. Fixation des jetons de présence;

9. Questions diverses;

10. Pouvoirs en vue des formalités.

Tous les documents afférents à cette assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société 15 jours avant la date de la réunion.

2019R01363SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la société AGRICOLE SIDI DAOUED S.A.

GP1 Km 12 Ezzahra

Matricule fiscal : 35715 T/N/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société AGRICOLE SIDI DAOUED S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 11/6/2019 à 15H30 au siège social de la Société sis au GP1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport annuel de gestion de la société pour l'exercice 2018.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice arrêtés au 31/12/2018.

- Affectation de résultat.

- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

- Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration.

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

- Jetons de présence.

- Quitus aux Administrateurs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2019R01364SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la société AGRICOLE DAKHLA S.A

GP1 Km12 Boumhell

Matricule fiscal : 35716/V/N/M/000

Messieurs les actionnaires de la société AGRICOLE DAKHLA S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 11/6/2019 à 16H au siège social de la société sis au GP 1 Km12 Boumhell, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport annuel de gestion de la société pour l'exercice 2018.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice arrêtés au 31/12/2018.

- Affectation de résultat.

- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

- Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration.

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

- Jetons de présence.

- Quitus aux Administrateurs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2019R01365SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la société UNITED PASTRY S.A

GP1 Km12 Boumhell

Matricule fiscal : 1531688G/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société UNITED PASTRY S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 11/6/2019 à 16H30 au siège social de la société sis au GP1 Km12 Boumhell, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport annuel de gestion de la société pour l'exercice 2018.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice arrêtés au 31/12/2018.

- Affectation de résultat.

- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

- Quitus aux Administrateurs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2019R01366SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la société POULINA DE BATIMENT ET TRAVAUX S.A

GP1 Km12 Ezzahra

Matricule fiscal : 1013461/D/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société POULINA DE BATIMENT ET TRAVAUX S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 11/6/2019 à 13H au siège social de la société sis au GP1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport annuel de gestion de la société pour l'exercice 2018.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice arrêtés au 31/12/2018.

- Affectation de résultat.

- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

- Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration.

- Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes.

- Quitus aux Administrateurs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2019R01367SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la société BITUMEX S.A

GP1 Km 12 Boumhel

Matricule fiscal : 1190065/G/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société BITUMEX S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 11/6/2019 à 9H au siège social de la société sis au GP 1 Km 12 Boumhell à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport annuel de gestion de la société pour l'exercice 2018.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice arrêtés au 31/12/2018.

- Affectation de résultat.

- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

- Jetons de présence.

- Quitus aux Administrateurs

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2019R01368SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la société DE NUTRITION ANIMALE S.A.

GP1 Km12 Ezzahra

Matricule fiscal : 2992K/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société de Nutrition Animale S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 11/6/2019 à 09H30 au siège social de la société sis au GP1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport annuel de gestion de la société pour l'exercice 2018.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice arrêtés au 31/12/2018.

- Affectation de résultat.

- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

- Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration.

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

- Distribution des dividendes.

- Jetons de présence.

- Quitus aux Administrateurs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2019R01369SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la société ROMULUS VOYAGES S.A.

GP1 Km 12 Ezzahra

Matricule fiscal : 35779 L/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société ROMULUS VOYAGES S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 11/6/2019 à 14H au siège social de la société sis au GP1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport annuel de gestion de la société pour l'exercice 2018.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice arrêtés au 31/12/2018.

- Affectation de résultat.

- Approbation des conventions relevant des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

- Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration.

- Distribution des dividendes

- Jetons de présence.

- Quitus aux Administrateurs

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2019R01370SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la société TRANSPOOL S.A

GP1 Km12 Ezzahra

Matricule fiscal : 35799/Q/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société TRANSPOOL S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 11/6/2019 à 11H au siège social de la société sis au GP1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport annuel de gestion de la société pour l'exercice 2018.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice arrêtés au 31/12/2018.

- Affectation de résultat.

- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

- Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration.

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

- Jetons de présence.

- Quitus aux Administrateurs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2019R01371SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la société ASTER INFORMATIQUE S.A.

10 Avenue Abdelaziz Thaalbi El Manzah 9

Matricule fiscal : 35630P/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société ASTER INFORMATIQUE S.A.

sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 11/6/2019 à 14H30 au siège social de la société sis au 10 Avenue Abdelaziz Thaalbi El Manzah 9, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport annuel de gestion de la société pour l'exercice 2018.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice arrêtés au 31/12/2018.

- Affectation de résultat.

- Approbation des conventions relevant des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

- Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration.

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

- Jetons de présence.

- Quitus aux administrateurs

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2019R01372SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la société T'PAP S.A

Route de l'Aéroport Km 14 - Essghar - Sfax

Matricule fiscal : 1000597B/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société T'PAP S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 11/6/2019 à 10H30 au siège social de la société sis à Route de l'Aéroport Km 14- Essghar -Sfax, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport annuel de gestion de la société pour l'exercice 2018.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice arrêtés au 31/12/2018.

- Affectation de résultat.

- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

- Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration.

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

- Quitus aux Administrateurs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2019R01373SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De La Société YASMINE S.A.

GP1 Km12 Boumhell

Matricule fiscal : 588259N/N/M/000

Messieurs les actionnaires de la société YASMINE S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 11/6/2019 à 11H30 au siège social de la société sis au GPI Km12 Boumhell, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport annuel de gestion de la société pour l'exercice 2018.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice arrêtés au 31/12/2018.

- Affectation de résultat.

- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

- Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration.

- Jetons de présence.

- Quitus aux Administrateurs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2019R01374SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la société POULINA S.A.

GP1 Km 12 Ezzahra

Matricule fiscal : 2970D/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société POULINA S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 11/6/2019 à 13H30 au siège social de la société sis au GP1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport annuel de gestion de la société pour l'exercice 2018.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice arrêtés au 31/12/2018.

- Affectation de résultat.

- Approbation des conventions relevant des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

- Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration.

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

- Distribution des dividendes.

- Jetons de présence.

- Quitus aux Administrateurs

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2019R01375SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la société MARITIME AMIRA S.A.

Rue Ibn Bessem Ezzahra

Matricule fiscal : 0745419P/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société MARITIME AMIRA S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 11/6/2019 à 12H au siège social de la société sis à Rue Ibn Bessem Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport annuel de gestion de la société pour l'exercice 2018.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice arrêtés au 31/12/2018.

- Affectation de résultat.

- Approbation des conventions relevant des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

- Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration.

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

- Quitus aux administrateurs

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2019R01376SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société SECURAS

SA au capital de 550.000DT

Siège social : 19, Rue de l'Artisanat Charguia 2

MF : 012069M/A/M/000

RC : B1128051997

Messieurs les actionnaires de la société SECURAS sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 7 juin 2019 à 10 heures du matin au siège de la société à l'effet de délibérer l'ordre du jour suivant :

1) Lecture des rapports d'activité de l'exercice 2018.

2) Lecture du rapport général et spécial du commissaire aux comptes pour le même exercice

3) Approbation des états financiers de l'exercice 2018

4) Affectation du résultat de l'exercice 2018

5) Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice de l'an 2018

6) Renouvellement des mandats des administrateurs pour les exercices 2019, 2020 et 2021

7) Questions diverses.

2019R01377SANB3

Convocation à l'assemblée Générale Ordinaire

Société INSSIPE

SA au capital de 50.000 DT

Siége social : 19, Rue de l'Artisanat Charguia 2

MF : 382737J/A/M/000

RC : B142771999

Messieurs les actionnaires de la société INSSIPE sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 7 juin 2019 à 11 heures du matin au siége de la société à l'effet de délibérer l'ordre du jour suivant :

1- Lecture des rapports d'activité de l'exercice 2018.

2- Lecture du rapport général et spécial du commissaire aux comptes pour le même exercice

3- Approbation des états financiers de l'exercice 2018

4- Affectation du résultat de l'exercice 2018

5- Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice de l'an 2018

6-Questions diverses.

2019R01378SANB3

Convocation

Société CHIMIQUE ALKIMIA

Société anonyme

Au capital de 19472530 Dinars

11, Rue des Lilas - 1082 Tunis - Mahrajène

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société Chimique ALKIMIA sont invités à assister le Jeudi 30 mai 2019 à 10 heures à l'Hôtel Les Berges du Lac, à l'assemblée générale ordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la Gestion de l'exercice 2018

2- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2018

3- Approbation du Rapport du Conseil d'Administration et des états financiers relatifs au même exercice

4- Approbation des états financiers consolidés de l'exercice 2018 du Groupe ALKIMIA

5- Quitus aux Administrateurs

6- Fixation des jetons de présence et de la rémunération des membres du comité permanent d'audit.

7- Affectation du résultat net de l'exercice 2018

8- Renouvellement du mandat des commissaires aux comptes.

Conformément à l'article 29 des statuts de la Société, tout actionnaire peut assister à l'A.G.O sur simple justification de son identité, à condition qu'il ait été immatriculé par son intermédiaire en bourse sur les registres de la Société cinq jours au moins avant la date de l'assemblée.

Tout actionnaire pourra par ailleurs se faire représenter par un mandataire de son choix, à condition qu'un "POUVOIR" soit déposé au siège social de la Société cinq jours au moins avant la date de l'Assemblée.

Les rapports à soumettre aux délibérations de l'AGO seront tenus à la disposition de chaque actionnaire au siège social de la Société.

2019R01392SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

CLINIQUE ESSALEM SO.PRE.M

SA au capital de 2 030.000D

Siège social : Place du Maghreb Arabe 4000 Sousse

Messieurs les actionnaires de la Société de prestations Médicales «SO.PRE.M » sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le dimanche 9 juin 2019 à 10 H au siège social de la société à la Clinique Essalem, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice 2018.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes de l'exercice 2018.

- Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2018.

- Affectation des résultats.

- Renouvellement des mandats des membres du conseil d'administration

- Désignation du commissaire aux comptes

- Quitus aux administrateurs.

- Questions diverses.

2019S00633SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société Université de Technologie

S.A. au capital de 2 000 000 Dinars

Avenue Abou Hamed El Ghazali, 4000 Sousse

M.F : 1428343B/N/M/000

RC : B09220032015

Les actionnaires de la société Université de Technologie sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le 8/6/2019 à 9h au siège social de la société.

Ordre du jour :

1. Apporter des modifications aux statuts de la société.

2019S00635SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Université de Technologie

S.A. au capital de 2000 000 Dinars

Avenue Abou Hamed El Ghazali, 4000 Sousse

M.F : 1428343B/N/M/000

RC : B09220032015

Les actionnaires de la société Université de Technologie sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le 8/6/2019 à 11h au siège social de la société.

Ordre du jour :

1. Statuer sur la structure des membres du conseil d'administration de la société.

2. Statuer sur le mandat du commissaire aux comptes

3. Questions diverses.

2019S00636SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société «IMACO TUNISIE»

S.A au capital de : 120 000 DT

Registre de commerce : B110470199

Matricule fiscal : 028374A/A/M/000

Siège social : Bd de l'environnement 4022 Akouda - Sousse

La société IMACO TUNISIE porte à la connaissance de ses actionnaires que son conseil d'administration réuni le lundi 6 mai 2019 a décidé de convoquer une assemblée générale ordinaire pour le lundi 3 juin 2019 à 10 heures au siège de la société STB FINANCE, sise au 34 Rue Hédi Karray 1004 El Menzah4 - Tunis pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sur la marche de la société et sur les comptes de l'exercice 2018.

- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées par l'article 200 du cède des sociétés commerciales,

- Approbation des dits comptes, rapports et conventions.

- Quitus aux administrateurs.

- Renouvellement de mandats d'administrateurs.

- Affectation du résultat de l'exercice 2018.

2019S00640SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

ESSILOR - SIVO

Société anonyme

Capital social : 22.000.000 dinars tunisiens

Siège social : Zone Industrielle Poudrière I 3002, Sfax - (Tunisie)

IU : 1234523 D

Matricule CNSS : 338588 - 58

Les actionnaires de la société ESSILOR-SIVO SA sont convoqués à une assemblée générale ordinaire, prévue pour le Lundi 27 mai 2019 à 11 heures au Bureau sis au complexe «Borj El Makateb» 5ème étage Bloc B Centre Urbain Nord Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification du mode et délais de convocation;

2. Lecture et approbation du rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2018;

3. Lecture des rapports du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018 ;

4. Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2018;

5. Affectation des résultats relatifs à l'exercice 2018 :

6. Approbation des conventions mentionnées à l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales et relatives à l'exercice 2018 ;

7. Quitus aux administrateurs; et

8. Pouvoirs pour formalités.

2019X00689SANB3

Convocation

Société AL-FATIMI FARMA

S.A au capital de 4035.000 dinars

Siège social : Route Bouzayene, lotissement AFH Gremda Jadida, immeuble Karim 1er étage Bur 11 Sfax

M.F : 1480558/N

Les actionnaires de la société ALFATIMI FARMA, sont convoqués en assemblée générale extraordinaire le 12 juin 2019 à 10 heures au siège social à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'augmentation

2/ Lecture et approbation du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif à l'augmentation du capital.

3/ Décision d'augmentation du capital

4/ Modification subséquente des statuts

5/ Pouvoirs pour formalités.

2019X00690SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE D'ETUDES ET D'AMENAGEMENT DES COTES NORD DE LA VILLE DE SFAX

Société anonyme

Au capital : 2.250.000 dinars

Siège social : Route Sidi Mansour Km 3,5 Au Niveau de La Rocade PK 4 - Sfax

Matricule fiscal : 036507 RAM 000

Registre de commerce : B1130281997

Messieurs les actionnaires de la Société d'Etudes et d'Aménagement des Côtes Nord de la Ville de Sfax sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra, lundi 27 mai 2019 à 10h du matin au siège de la société sis Route Sidi Mansour Km 4 Sfax à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Agrément pour une cession d'action,

2. Nomination d'un administrateur au Conseil d'Administration de la Société d'Etudes et d'Aménagement des Côtes Nord de la Ville de Sfax pour les exercices 2019, 2020 et 2021.

2019X00691SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

LAMIPLAST

SA, au capital de 750 000 Dinars

Cité Ennasr Sidi Bouzid

MF : 1761S

Messieurs les actionnaires de la Société LAMIPLAST sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire prévue pour le lundi 3 juin 2019 à partir de 10 h au siège social de la Société SIAM situé à la route de Gabès km 3 Sfax derrière l'usine de la société confiserie Triki le moulin, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'exercice 2018.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2018,

- Approbation des états financiers de l'exercice 2018, Affectation des résultats de l'exercice 2018.

- Quitus aux administrateurs.

- Approbation des conventions conclues conformément aux dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales,

- Questions diverses.

2019X00703SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société de Production d'Article en Laiton "SOPAL"

S.A au capital de 26 000 000 dinars

Siège social : Rte de Gabès Km 1.5 Sfax

MF : 017601 GAM 000

Les actionnaires de la société de production d'article en laiton "SOPAL" sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le 15 Juin 2019 à 11 heures au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'exercice 2018.

- Lecture des rapports des commissaires aux comptes pour l'exercice 2018.

- Approbation du rapport du conseil et des états financiers de l'exercice 2018 et quitus aux administrateurs.

- Approbation des conventions.

- Approbation des états financiers consolidés après lecture du rapport des commissaires aux comptes.

- Fixation des jetons de présence pour l'exercice 2019.

- Nomination de nouveaux administrateurs.

- Affectation des résultats.

- Répartition des réserves.

- Questions diverses.

2019B00272SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société INDUSTRIBLLE DES ARTICLES METALLIQUES "SIAM"

SA, au capital de 2 550 000 Dinars

Route de Gabès km 3 Sfax

MF : 4092 P

Messieurs les actionnaires de la Société SIAM sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire prévue pour le lundi 3 juin 2019 à partir de 9h au siège social de la Société situé à la route de Gabès km 3 Sfax derrière l'usine de la société confiserie Triki le moulin, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'exercice 2018,

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2018,;

- Approbation des états financiers de l'exercice 2018,

- Affectation des résultats de l'exercice 2018,

- Quitus aux administrateurs,

- Approbation des conventions conclues conformément aux dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales,

- Questions diverses.

2019B00273SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société du Complexe Industriel et Technologique de Kasserine SCITek

SA au capital social : 14072 500,000 D

Siège social : Av Habib Bourguiba Espace Commercial Ezzahra 3ème Etage - Kasserine 1200

R.C. : B13106822011

Matricule fiscal : 1203320Y/A/M/000

Le CA du 02/5/2019 convoque les actionnaires de la SCITeK à la réunion de l'AGO qui se tiendra le jeudi 20 Juin 2019 à 10h au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation des deux rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018.

- Approbation des états financiers et du rapport d'activité de la société de l'exercice 2018.

- Donner quitus aux administrateurs pour gestion de 2018

- Proposition d'affectation du résultat de 2018.

- Fixation de la valeur des jetons de présence pour l'année 2019.

2019K00057SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOMAPROC

SOCIETE DES MARCHES DE PRODUCTION DU CENTRE SOMAPROC S.A.

Au capital social de 5.800.000 DT

Avenue Habib Bourguiba - Immeuble de L'Entreprise 3ème Etage - 9100 - Sidi Bouzid

M.F. : 1478896 J/A/M/000

R.C. : B18197382016

Les actionnaires de la société des Marchés de production du centre - SOMAPROC sont convoqués à l'Assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le jeudi 13 Juin 2019 à partir de 10h au siège de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation, s'il y a lieu, du rapport annuel du Conseil d'administration relatif aux activités de la société au cours de l'exercice 2018.

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes, portant sur les opérations de l'exercice 2018.

3. Examen et approbation, s'il y a lieu, des états financiers de l'exercice 2018 susvisés.

4. Approbation des conventions mentionnées dans les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

5. Quitus aux administrateurs.

6. Nomination ou renouvellement des administrateurs pour le mandat 2019-2020-2021.

7. Révision de quelques articles des statuts de la société.

8. Questions diverses.

2019Y00037SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société de l'environement de plantation et de jardinage de kebili

Société anonyme

Capital social 400 000 DT

Siège social : Cyber parc route Gabès Kebili 4200

MF : 1541908 E/A/M/000

Les actionnaires de La SOCIETE DE L'ENVIRONEMENT, DE PLANTATION ET DE JARDINAGE DE KEBILI - SOTEP, sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire le jeudi 20 juin 2019 à 10H, au siège social de la société cité au cyberparc - route de Gabès Kebili, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du conseil d'administration concernant l'activité de la société pour l'année 2017.

2- Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs à la gestion de l'exercice clos le 31/12/2017

3- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018.

4- Approbation du rapport de contrôle interne de la société arrêté le 30 avril 2019.

5- Quitus des membres du conseil d'administration relatif à la gestion 2017.

6- Fixation du montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration.

Tout actionnaire peut se faire représenter par toute personne munie d'un pouvoir à déposer, dument signé, trois jours au moins avant la réunion, au siège social de la société.

Les documents de l'assemblée générale ordinaire sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société.

2019O00028SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire de la Société

EL BOUNIANE

S.A - Capital social : 2.500.000 D

68, Avenue Farhat Hached - 1001 Tunis

Le Président du Conseil d'Administration de la Société "EL BOUNIANE" informe tous les actionnaires de la Société que la date de l'assemblée générale ordinaire a été fixée pour le jeudi 13 Juin 2019 à 11H au siège social de la Société 68, Avenue Farhat Hached - Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1 - Lecture du rapport du conseil d'Administration relatif à l'exercice 2018.

2- Lecture des états financiers de l'exercice 2018.

3- Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2018.

4- Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers arrêtés au 31 décembre 2018.

5- Affectation des résultats de l'exercice 2018.

6- Quitus aux Administrateurs.

7- Fixation du montant des jetons de présence.

8- Cooptation des Administrateurs.

Cette information tient lieu de convocation officielle à tout actionnaire pour y assister ou se faire représenter légalement.

Les dossiers sont mis à leur disposition au siège social de la Société.

2019401944SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

JET MULTIMEDIA TUNISIE

Société anonyme

Au capital de 200 000 DT

siège social : Rue du Lac Turkana, Résidence Babel, Immeuble Les Oliviers, 2ème Etage, App n°B9, Les Barges du Lac, 1053, Tunis

Registre de commerce : B2450192005

Matricule Fiscal : 937960Y/A/M/000

N° CNSS : 252649-61

Les actionnaires de la Société JET MULTIMEDIA TUNISIE sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu Jeudi 13 juin 2019 à 15 heures au siège de le Société AL KARAMA HOLDING sis rue du Lac d'Annecy - Passage du Lac Malawi - Les Berges du Lac - 1053 - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice 2018 ;

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les états financiers clos le 31 décembre 2018 ;

- Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;

- Approbation des conventions réglementaires visées par l'article 200 et 475 du Code des sociétés commerciales ;

- Quitus aux administrateurs ;

- Affectation du résultat de l'exercice 2018 ;

- Fixation des jetons de présence aux administrateurs

- Pouvoirs en vue des formalités.

2019401947SANB3

Convocation

MAGHREB FINANCE holding

Société anonyme

Capital social : 60.000.000 Dinars

Siège social : Immeuble Yasmine. Rue du Lac d'Annecy 1053 Les Berges du Lac

RC : B2488362007

Matricule Fiscal : 1030710Z

Messieurs les actionnaires de la Société MAGHREB FINANCE holding, sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra au siège social Immeuble Yasmine, Rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac, le 31 mai 2019 à 10 heures en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2018,

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2018,

- Approbation s'il y a lieu, des états financiers arrêtés au 31/12/2018,

- Quitus aux administrateurs relatif à l'exercice 2018,

- Affectation du résultat de l'exercice 2018,

- Renouvellement des mandats des administrateurs,

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

2019401950SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SAIDA GROUP HOLDING

Société anonyme

Au capital de 5 500 000 Dinars

Siège social : Immeuble Yasmine, Rue du Lac d'Annecy 1053 Les Berges du Lac

RC : B15201997

MF : 0496510 V/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société Saida Group Holding sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire qui aura lieu au siège social Immeuble Yasmine, Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac, le 31 mai 2019 à 9 heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2018

- Lecture des rapports du Commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2018

- Approbation s'il y a lieu, des états financiers arrêtés au 31/12/2018

- Quitus aux administrateurs relatif à l'exercice 2018

- Affectation du résultat de l'exercice 2018

- Renouvellement des mandats des Administrateurs,

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

2019401951SANB3

Convocation

SGS TUNISIE S.A

Au capital de 50.000 dinars

MF : 2615 L

Siège social : rue 8612 -Imp. N°5 - la Charguia 1 - Tunis

Messieurs les actionnaires de la société anonyme «SGS TUNISIE S.A» au capital de 50.000 dinars, sont convoqués au siège social de la société sis à la rue 8612 -Imp. N°5 - La Charguia 1- Tunis, pour participer à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle, qui aura lieu, le lundi 10 Juin 2019 à 9h, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport du conseil d'administration sur l'activité de la société et ceux du commissaire aux comptes sur les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2018, approbation et quitus aux administrateurs.

2. Rapport du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées et approbation.

3. Affectation des résultats et distribution des dividendes.

4. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes pour les exercices 2019-2020-2021.

5. Désignation des membres du conseil d'administration.

2019401952SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE DE PROMOTION IMMOBILIERE EL-INTILAKA

«Société en liquidation»

S.A. au capital de 800.000 DT

Siège social : Rue Haffouz Immeuble INTILAKA Escalier A1 5° étage 3000 Sfax

Matricule fiscal : 026849 G.P.M 000

R.C : B1110151997

CNSS : 110711-34

Le liquidateur de la Société de Promotion Immobilière EL-INTILAKA a l'honneur d'inviter tous ses actionnaires pour assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire définitif de la dite Société, qui aura lieu le lundi 3 Juin 2019 à 22 H au siège de la Société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport définitif des travaux de liquidation.

2) Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clôturé au 31/5/2019 et l'approbation des conventions prévues dans le rapport spécial.

3) Approbation des états financiers définitifs clôturés au 31/5/2019 et affectation du résultat définitif.

4) Quitus au liquidateur.

5) Approbation de l'état de distribution du produit de la liquidation.

6) L'approbation de la clôture les travaux de liquidation.

7) Questions diverses.

2019401954SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE MAGHREBINE D'ASCENSEURS ET ASSIMILES

"SOMAS S.A"

Siège social : Rue Chatt Erommen - Espace Tunis Bloc A - 3ème étage - Montplaisir - Tunis

M.F : 345578 D.A.M.000

R.C : B115611999 Tunis (G.U)

C.N.S.S N° : 206352-33

Messieurs les actionnaires de la Société SOMAS sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le 30 Mai 2019 à 10H au siège social sis Rue Chatt Erommen, Immeuble Espace Tunis, Bloc A, 3ème Etage, APP. A3A, Montplaisir 1073 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen et approbation s'il y a lieu :

- du rapport du conseil d'administration sur la marche de la Société au cours de l'exercice 2018;

- des comptes de l'exercice clos le 31/12/2018;

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission et sur les conventions visées à l'article 200 du code des sociétés commerciales;

3- Quitus aux administrateurs;

4- Fixation du montant des jetons des présences;

5- Affectations des résultats.

2019401955SANB3

Convocation

Société Hôtelière et Touristique du Sud «SHTS»

S.A. au capital de 9.951.000DT

Immeuble AL BARD Rue du Lac Mâlaren les Berges du Lac 1053 Tunis

MF : 045998 B/A/M/000

CNSS : 205 961-30

Messieurs les actionnaires de la société Hôtelière et Touristique du Sud «S.H.T.S» sont invités à assister

à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le vendredi 31 mai 2019 à onze heures, à l'immeuble Al Badr Rue du lac Mâlaren les berges du lac Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation éventuelle du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale relatif à l'exercice 2018,

2) Lecture des rapports des Commissaires aux comptes à l'Assemblée Générale relatifs à l'exercice 2018,

3) Examen et approbation, s'il y a lieu, des états financiers arrêtés au 31/12/2018,

4) Approbation des conventions rentrant dans le cadre des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales,

5) Affectation des résultats de l'exercice 2018,

6) Quitus aux administrateurs,

7) Distribution de jetons de présence,

8) Renouvellement du mandat des commissaires aux comptes

9) Pouvoirs pour formalités.

2019401957SANB3

Société mehari beach

SA au capital de 19 100 000 DT

RC : B5771996

MF : 083575TAM00

CNSS : N°220144-51

Siège social : Immeuble Hannibal Les Berges du Lac Tunis

Les actionnaires de la société mehari beach sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire qui aura lieu aux locaux de la société le 22 juin 2019 à 8h30 avec pour ordre du jour.

A titre ordinaire :

- Lecture et approbation des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers arrêtés au 31.12.2018.

- Affectation des résultats.

- Quitus aux administrateurs et au commissaire aux comptes

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

- Approbation des conventions réglementées.

- Question diverses.

2019401960SANB3

Deuxième convocation à l'assemblée générale extraordinaire le 12 Juin 2019

Société FINACorp

Société anonyme

Au capital de 3 000 000 Dinars

Siège social : Rue du Lac LochNess Les Berges du Lac 1053 Tunis

MF : 538988P/P/M/000

RC : B146031997

L'assemblée générale extraordinaire réunie sur première convocation le 26/4/2019 n'ayant pu délibérer faute de quorum, Messieurs les actionnaires de la société FINACorp, sont de nouveau convoqués en assemblée générale extraordinaire des actionnaires le mercredi 12 juin 2019 à partir de 15h au siège de la société, sis à la rue LochNess - Les Berges du Lac 1053 Tunis pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Réduction du capital social,

Modification des statuts.

Délégation des pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

2019401967SANB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale

Le président du conseil d'administration de la mutuelle de base de services agricoles El Aghaliba invite tous les adhérante à assister à l'assemblée générale ordinaire le jeudi 30 mai 2019 à 10h au siège social de la société à Avenue beit el hikma Mansoura, Kairouan. Selon l'ordre du jour suivant :

- Présentation du rapport de commissaires aux comptes de l'année 2018.

- Examiner les demandes des nouveaux adhérants.

- Présentation du Programme de la mutuelle pour les années 2019/2020

- Divers.

2019H00108SODB3

DIVERS

Avis au public

Avis

Le président de la commune de Rafraf informe tous les propriétaires d'immeubles qu'en application des dispositions de l'article 9 du code de la fiscalité locale promulgué par la loi n°11 du 3 février 1997, les opérations de recensement général des immeubles bâtis à usage d'habitation, des terrains non bâtis et des immeubles destinés à l'exercice d'une activité industrielle ou commerciale ou professionnelle au titre de la période 2017/2026 sont clôturées définitivement.

2019R01352DIVD2

Avis d'enquête publique

République Tunisienne

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DE L'HABITAT ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Direction Régionale de l'Equipement de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire de Nabeul

Révision de la délimitation du domaine public maritime du port de pêche d'Elhaouaria Gouvernorat de Nabeul

Le Ministère de l'Equipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire informe le public qu'en application de la loi n°95-73 du 24 juillet 1995 relative au domaine public maritime telle que modifiée par la loi n°2005-33 du 4 avril 2005, du décret n°97-745 du 28 avril 1997 fixant la composition et les modalités de fonctionnement de la commission de délimitation du domaine public maritime tel qu'il a été complété par le décret gouvernemental n°2016-280 du 26 février 2016 et l'arrêté des Ministres des Domaines de l'Etat et des Affaires foncières, de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire et de l'Equipement et de l'Habitat du 3 Mars 2001, relatif au commencement des opérations de délimitation et de révision des limites du domaine public maritime du littoral du gouvernorat de Nabeul.

La commission constituée à cet effet a procédé aux opérations de délimitation provisoire de révision du domaine public maritime du port de pêche d'elhaouaria Délégation d'elhaouaria à partir du 15 février 2017.

En application de l'article 10 de la loi n°95-73 du 24 Juillet 1995 relative au domaine public maritime, une enquête publique d'une durée de (01) un mois commençant à compter du 5 Août 2019 et jusqu'au 4 Septembre 2019 inclus sera ouverte pour recevoir les observations des riverains et des tiers concernant la délimitation susvisée.

A cet effet, un registre d'enquête publique, sera tenu par Mr Bechir Samoud désigné commissaire enquêteur pour cette opération, sera ouvert et mis à la disposition du publique au siège de la commune d'elhaouaria durant la période précitée et pendant les horaires administratifs.

Ne seront pas prise en considération les observations et les réclamations présentées après les délais prescrits ci-dessus.

2019R01358DIVD2

Avis

République Tunisienne

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DE L'HABITAT ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Direction Régionale de l'Equipement de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire de Nabeul

Révision de La Délimitation du Domaine Public Maritime de Sabkhat Bouzid

Délégation de Hammam El Ghezaz Gouvernorat de Nabeul

Opérations préparatoires

Le Ministère de l'Equipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du territoire informe le public qu'en application de la loi n°95-73 du 24 juillet 1995 relative au domaine public maritime telle que modifiée par la loi n°2005-33 du 4 avril 2005, du décret n°97-745 du 28 avril 1997 fixant la composition et les modalités de fonctionnement de la commission de délimitation du domaine public maritime tel qu'il a été complété par le décret gouvernemental n°2016-280 du 26 février 2016 et l'arrêté des Ministres des Domaines de l'Etat et des Affaires foncières, de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire et de l'Equipement et de l'Habitat du 3 Mars 2001, relatif au commencement des opérations de délimitation et de révision des limites du domaine public maritime du littoral du gouvernorat de Nabeul.

La commission constituée à cet effet entamera les opérations de révision de la délimitation d'une partie de Sabkhat Bouzid Délégation de Hammam El Ghezaz Gouvernorat de Nabeul, la commission se rendra sur les lieux le jeudi le 01 Août 2019 pour entamer ces travaux conformément aux articles 8 et 9 de la loi n°73-1995, du 24 juillet 1995.

2019R01359DIVD2

Avis au public

La société LACERAMIC est une société anonyme immatriculée au registre de commerce sous le n° B148601996, son n° de T.V.A est 381386 B, son siège social est Rue du Lac du Côme Les Berges du Lac, ses bureaux administratifs Route de Nâassen Chebdda Fouchana informe que ses unités de productions sis à El Hamma, Gouvernorat de Gabès, à Tejerouine, Gouvernorat de Kef, à Fouchana, Gouvernorat de Ben Arous sont en état d'arrêt depuis décembre 2016. Pour cela, la société LACERAMIC demande à toute personne liée auxdites unités ou la société, pour qu'elle adresse toute correspondance au siège social de la société ou aux bureaux administratifs sus mentionnés Toute autre correspondance ou alerte de quelque nature que ce soit adressée autrement aux adresses indiquées est considérée comme nulle et ne peut avoir aucun effet.

2019401945DIVD2

Rectificatifs

Rectificatif

Annonce n°2018U00198SRLB2 parue au jort n°2 du 3 Janvier 2019 page 107 en français

Lire : Société Propann

Au lieu : Société Propann Management Associés.

2019R01348RECZ9

Rectificatif

Commune El guettar

Lire dans l'annonce n°2019R01115DIVD2 publiée au J.O.R.T n°47 en date du 23 avril 2019 deux mois à partir du 02 mai 2019 jusqu'au 01 juillet 2019 au lieu 01 mai 2019 jusqu'au 31 juillet 2019.

2019R01354RECZ9

Rectificatif

Société HAMZA

à l'annonce n° 2019 400771SRLB2 en date du 9/02/2019 parue au Jort n°18 Page 894 lire capital 1000 Dt au lieu de 10.000 Dt.

2019401981RECZ9